

L'ESSENTIEL DE L'OPTIQUE

LE MAGAZINE DE L'OPTICIEN DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE

N°252 ■ AVRIL 2023

@majeparis
maje.com

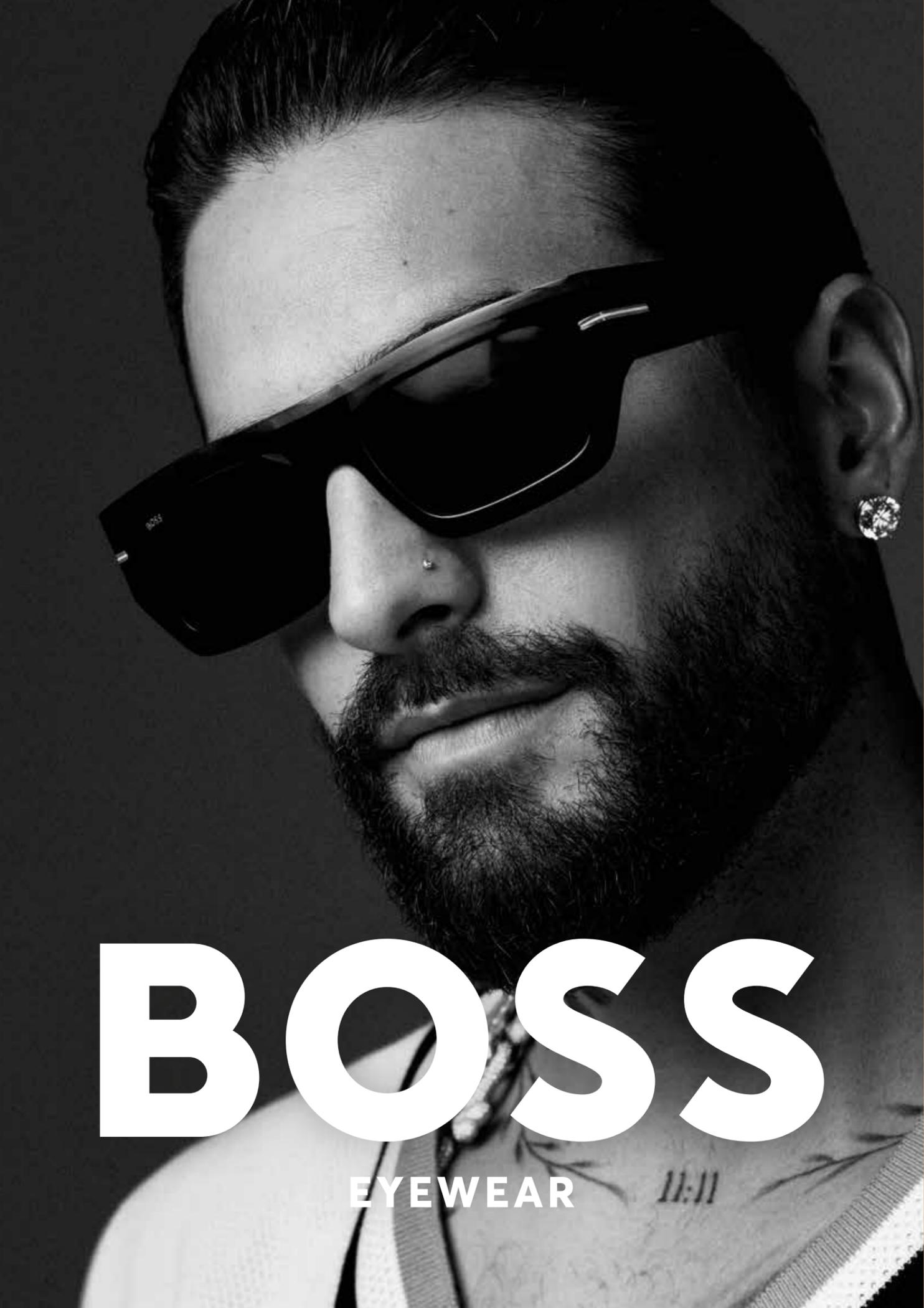


maje

Distribué par ADCL Tél.: 01 41 58 18 00 . www.adcl.fr

© 2023 MAJE. ALL RIGHTS RESERVED 2023. IMAGE EXPIRY 01/03/2023 - 29/12/2024

8,50€ • ISSN 1287-3160 • N°252 • AVRIL 2023



BOSS

EYEWEAR

11:11



BOSS

EYEWEAR

Calvin Klein



CLM Communication
L'Essentiel de l'Optique
BP 90018
91941 Courtabœuf Cedex
Tél. 01 64 90 80 17
info@clm-com.com
www.clm-com.com

**Gérant-Directeur
de la publication**
Gérard Larnac

**Rédaction
Directeur de la rédaction**
Gérard Larnac
06 70 98 22 31
g.larnac@clm-com.com

**Publicité
Directeur Commercial**
Didier Gaussens
01 71 73 42 42 / 06 68 26 39 05
d.gaussens@clm-com.com

**Abonnement
Petites Annonces
Directrice Administrative**
Martine Cabirol
06 71 95 19 73
m.cabirol@clm-com.com

Directeur Artistique
Jean-Christian Hunzinger
jch@exatypo.com
www.exatypo.com

Consultant "Droit-Gestion"
Zaky Maroc

Consultant "Design"
Sébastien Brusset

Consultant "Recherche"
Laurence Winckler

Impression
Exatypo
15 chemin du purgatoire
74600 Annecy

Prix au numéro : 8,50 euros

L'Essentiel de l'Optique décline toute responsabilité sur les documents qui lui sont confiés, insérés ou non. Les textes, dessins et photos ne sont pas rendus. Les textes sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. La reproduction intégrale ou partielle de la présente publication est interdite (loi du 11 mars 1957) sauf autorisation expresse de l'éditeur ou du Centre Français d'exploitation du droit de copie, 3 rue Hautefeuille, 75006 Paris.

© L'Essentiel de l'Optique

L'Essentiel de l'Optique est une publication
CLM Communication
SARL au capital de 7622 euros

Dépôt légal à parution
ISSN 1287-3160

L'ESSENTIEL DE L'OPTIQUE

LE MAGAZINE DE L'OPTICIEN DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE

Sommaire n°252

AVRIL 2023

06
LA TRIBUNE
Notre seule actualité doit être l'état de la planète

07
ABONNEMENT
L'Essentiel chez vous

08
CŒUR DE CIBLE
Le 100 % Santé n'est pas calibré pour l'optique

10
LE POINT DU MOIS
La révolution écoresponsable



14
ÉCORESPONSABILITÉ
Énergie renouvelable : EssilorLuxottica vers la neutralité carbone

16
DISTRIBUTION
Krys : le modèle distributeur-producteur démontre sa pertinence

18
MANAGEMENT
Égalité Femmes-Hommes : BBGR en pointe

20
OPHTALMOLOGIE
Point Vision : et pourquoi pas des lunettes ?

24
AUDIO
Les oreilles de nos enfants sont en danger

28
COOPÉRATION
Vers des protocoles de coopération

30
SOCIAL
Refonder les rapports sociaux

32
SOCIÉTÉ
Villes : le néo-futur est déjà là

34
REMARQUÉ
Calvin Klein : au-delà des avant-gardes

36
REMARQUÉ
Lacoste : histoire de crocodile

38
CONTOURS DE LA MODE
La liberté, en somme

48
LE CLUB ESSENTIEL
Abonnés : nos offres du mois

50
ANNONCES & AGENDA
Les événements de l'optique

www.essentiel-optique.com

NOTRE SEULE ACTUALITÉ DOIT ÊTRE L'ÉTAT DE LA PLANÈTE



© Freepik

6 L'actualité du mois, ce n'est ni le passage en force sur les retraites (tout a été dit depuis que la presse étrangère a titré : « L'arrogance de Macron n'a d'égale que sa stupidité »), ni la perquisition chez Optical Center suite à une enquête pour soupçons de fraude fiscale en bande organisée (portant sur 200 millions d'euros quand même). L'actualité du mois, c'est la publication du sixième rapport du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat, créé en 1988).

Rédigé par plus de 270 scientifiques de plus de 60 pays, ce nouveau rapport ne cherche plus à convaincre, comme les précédents, de l'urgence climatique, mais à imaginer des solutions. Considérant que les dirigeants de la planète étaient enfin sortis du déni historique dans lequel ils se sont complus pendant des décennies.

Que nous dit ce rapport ? D'abord il dresse une synthèse des impacts : en 2022, une personne sur deux dans le monde subit déjà des pénuries d'eau liées au dérèglement climatique ; depuis 2008, on compte déjà 20 millions de déplacés climatiques à l'intérieur de leur propre pays ; en 2022, 50 % des espèces vivantes étudiées ont migré pour fuir les impacts du changement climatique, transformant les écosystèmes ; à partir de +1,5°C, qui devrait être atteint dans un proche avenir, le risque est élevé de voir une partie de l'Amazonie se transformer en savane ; au cours de la dernière décennie, il y a eu quinze fois plus de morts à cause des inondations, de la sécheresse et des tempêtes dans les pays les plus vulnérables que dans les autres pays.

Conséquence : nous sommes face à la pire crise alimentaire et humanitaire depuis la seconde guerre mondiale, avec des centaines de millions de personnes concernées. Et ce ne sont pas les pitreries d'un Zemmour ni les absurdes théories du grand remplacement qui y changeront grand-chose.

Certaines mutations sont déjà irréversibles et l'impact de leurs effets cumulés imprévisible : fonte des glaces, hausse des températures et du niveau de la mer, acidification des océans... Cependant, l'ampleur et la rapidité de ces changements dépendent directement des émissions de CO₂ que nous continuons à rejeter. Seule une modification drastique de nos modes de vie, de production, de circulation peut enrayer le mécanisme. Nous sommes confrontés à deux phénomènes concomitants : une incapacité à changer rapidement de cap, et la rapidité imprévue des dégradations écologiques. Nous ne sommes donc pas prêts à affronter une telle crise.

La bonne nouvelle, car il y en a une, c'est que l'objectif de l'augmentation de 1,5°C d'ici 2030, fixé par l'accord de Paris, est encore techniquement possible. À condition d'agir toute affaire cessante. Comment ? En réduisant le CO₂ de l'atmosphère tout en restaurant les écosystèmes naturels et en reboisant la planète. Il est impératif de réduire notre dépendance aux énergies fossiles par le solaire et l'éolien, protéger forêts et océans, respecter les engagements et accélérer la coopération internationale (rappelons à cet égard que les pays les plus pauvres n'ont toujours pas perçu les cent milliards

de dollars annuels promis par les pays développés lors de la COP 15 en 2009...).

Les scientifiques estiment qu'il faudrait préserver 30 à 50 % des terres, des eaux douces et des océans de la planète, et notamment protéger intégralement les écosystèmes proches de l'état naturel (comme les fonds marins ou l'Antarctique) afin de freiner le changement climatique. Or la fonte des glaces ouvre de nouvelles voies maritimes, aux marchandises comme aux touristes, alors que surgissent de nouveaux appétits d'exploitation de gisements. Le monde de l'avidité égoïste et du « toujours plus » productiviste meurt moins vite que ne se découvre la nécessité vitale de solidarité planétaire.

Pour faire face aux conséquences mortelles du changement climatique, il est désormais nécessaire d'opérer des transitions globales sur les plans énergétique, alimentaire, industriel, urbain, sociétaux. Nous n'en ferons pas l'économie. Mais il faut que cela s'entende dans un esprit de justice climatique et de démocratie. Au cœur de cette mutation, l'acceptabilité du changement des modes de vie. C'est pourquoi ceux qui s'acharnent actuellement à abîmer la démocratie réduisent d'autant la possibilité d'un consensus sans lequel rien ne sera possible. Ce qui signifie : tous les efforts doivent être équitablement répartis, qu'on soit privilégié ou non, riche ou pauvre. Les classes sociales n'existent plus lorsque coule le Titanic.

Il n'y aura pas de bifurcation écologique sans bifurcation mentale. Et en l'espèce, on ne voit toujours rien venir. Alors quoi, on s'y met ? ♡

Gérard Larnac
Directeur de la rédaction ■ g.larnac@clm-com.com

“
IL N'Y AURA PAS DE BIFURCATION ÉCOLOGIQUE SANS BIFURCATION MENTALE
”



ABONNEMENT

OUI, JE SOUHAITE M'ABONNER AU MAGAZINE L'ESSENTIEL DE L'OPTIQUE

- 1 an (10 n°) France 85 € Étranger : 110 €
 2 ans (20 n°+Club) France 120 € Étranger : 165 €
 Étudiant : 49 € (Joindre justificatif de scolarité)

Nom _____
Prénom _____

Société _____

Adresse _____

CP/Ville _____

Tél. _____

e-mail _____

Règlement : par chèque à "CLM Communication"
BP 90018 • 91941 Courtabœuf cedex • France



LE 100 % SANTÉ N'EST PAS CALIBRÉ POUR L'OPTIQUE

Il faut parfois savoir distinguer l'obstination et l'entêtement. Pour sa troisième année de déploiement, le dispositif 100 % Santé joue pleinement son rôle en matière de dentaire et d'audiologie. Mais peine encore à trouver un sens pour ce qui est de l'optique. C'est ce que constate le dernier rapport de la DREES.



© Envato

Le 100 % Santé, s'il fonctionne parfaitement pour l'audio et le dentaire, ne parvient pas à prendre en matière de vision. Une étude, publiée début mars 2023 par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), souligne ainsi que moins d'un bénéficiaire sur dix avait des garanties optiques inférieures à celles du 100 % Santé avant l'entrée en vigueur de la réforme.

“

LA RÉFORME N'A PAS ACCRU LE RECOURS À L'OPTIQUE

”

Traduction : la réforme n'a inclus l'optique que pour financer les deux autres secteurs et n'a aucune justification en ce qui concerne la correction de la vue.

Le 100 % Santé représente en 2021 57% en dentaire et 39% en audio. Pour seulement 16% des verres et 13% des montures. « Le recours en optique ne semble pas avoir augmenté sous l'effet de la réforme : le nombre de patients ayant acheté un équipement d'optique en 2021 est proche de celui de 2019 et de 2018 », précise le rapport de la DREES.

Ce faible taux de recours en optique serait lié au faible nombre de bénéficiaires qui étaient couverts avant la réforme par un contrat de complémentaire offrant des garanties inférieures à celles du panier 100 % Santé : seulement 7%. Avec de fortes disparités selon la nature du contrat : 12% pour les contrats individuels et 2% pour les collectifs.

En dentaire comme en audiologie, 70% des bénéficiaires avaient majoritairement, en 2019, une garantie de

LES TROIS AXES DE LA RÉFORME

Avant la réforme du 100 % Santé, le reste à charge (RAC) financé par les ménages, qu'ils soient couverts ou non par une complémentaire santé, pouvait être particulièrement important pour les prothèses dentaires (250 euros en moyenne en 2017), les audio-prothèses (1 600 euros) et les lunettes (250 euros pour une paire à verres complexes).

Pour faciliter l'accès aux soins, la réforme du 100 % Santé, complètement déployée en 2021, mobilise trois leviers :

1. La mise en place de prix limites de vente.
2. La revalorisation de la base de remboursement de la sécurité sociale (BRSS).
3. L'obligation pour les contrats de complémentaire santé responsables de prendre en charge la totalité du reste à charge après intervention de l'assurance maladie obligatoire. Ainsi, chaque bénéficiaire d'un contrat de complémentaire santé responsable a accès à un panier de biens sans reste à charge en dentaire, audiologie et optique, auquel il est libre de recourir. ■

remboursement inférieure à celle proposée par le 100 % Santé, contre moins de 10% en optique.

Le dispositif 100 % Santé s'avère ainsi mal calibré en ce qui concerne l'optique. Et la situation est restée inchangée pour les véritables exclus de la santé visuelle. La DREES reconnaît qu'en fixant des prix limites de vente à un niveau très inférieur à celui des lunettes effectivement consommées, et en voulant méconnaître l'existence d'offres sans reste à charge, la réforme ne pouvait pas avoir en optique autant d'impact que dans l'audio et le dentaire. ■

RÉ
- RÉ
- RÉINVENTER
ENSEMBLE
LE MÉTIER
D'OPTICIEN.

Optic 2000

Optic 2000 vous donne les moyens de vous dépasser :

Un réseau leader

+

Une centrale d'achat performante

+

Des innovations commerciales & produits

+

Une forte visibilité en communication

Tél. France : 01 41 23 75 82
Tél. Suisse : +41 79 552 70 63

Mail : expansion@audioptic.fr

optic2000.com



On va se revoir.

LA RÉVOLUTION ÉCORESPONSABLE



toutes photos © Envato

Après les années de pures dénégations, certains feignent encore de découvrir les impacts du réchauffement climatique, de l'extinction des espèces et de l'écocide en cours. Or l'inaction ajoute chaque jour à la catastrophe. Pour autant la conscience collective évolue, les individus s'organisent, les initiatives se multiplient. Les entreprises sont en première ligne. Mais de quoi parle-t-on au juste lorsque l'on parle de RSE, d'économie soutenable et d'écoresponsabilité ? Par où commencer, pourquoi, comment ? Explications et travaux pratiques d'après l'œuvre de Bruno Latour, l'un des principaux penseurs de ce temps.

« Quelles sont les activités maintenant suspendues dont vous souhaiteriez qu'elles ne reprennent pas ? » Telle est la question que posait, en mars 2020, et alors que le pays était confiné depuis quinze jours seulement, le plus célèbre des philosophes français contemporain, Bruno Latour.

Les leçons de cette crise sanitaire globale non conventionnelle, elle-même enchâssée dans la crise climatique globale non conventionnelle, ont trop tôt disparu des écrans radars. À peine sortait-on des confinements que nous rentrions dans la séquence russo-ukrainienne : une

guerre conventionnelle elle-même enchâssée dans une menace nucléaire non conventionnelle, associée à un véritable « reset » géostratégique au plan mondial et à un niveau de tension jamais vu sur le sol européen depuis 1945.

De quoi donner le vertige. Mais dans ce vertige nous devons avancer. Et ne surtout rien oublier de ce dont nous avons été à la fois les témoins et les victimes. Sortir du flux médiatique où une info chasse l'autre pour penser réellement le sens et la portée de l'événement.

À la globalisation voulue, une globalisation subie : celle de la maladie virale. Et sa conséquence : une mise à l'arrêt de l'ensemble du système de production telle qu'aucun écologiste n'en avait rêvé. Une expérience grandeur nature, c'est le cas de le dire. D'où cette découverte incroyable, nous dit Bruno Latour : contrairement à ce qu'on prétendait jusque-là, il y a bien, dans le système économique mondial, un signal d'alarme que les chefs d'État peuvent actionner pour stopper net « le train inéluctable du progrès ». L'idéologie du « Pas d'alternative » est désormais en miettes. C'est avant tout cela, aujourd'hui, qui nous saute aux yeux. Nous n'y étions collectivement pas préparés. Quoi qu'il en soit, le jeu s'est ré-ouvert. Sous la pression des événements, l'irréversible est soudain devenu réversible.

Cependant, cette pause involontaire du système de production globalisée est également utile pour ceux qui entendent s'affranchir des contraintes écologiques : l'occasion pour eux de finir de se débarrasser de l'État providence, avec sa solidarité envers les plus faibles, ses réglementations et sa planification de long terme. Sans même chercher à donner le change ni à s'en cacher : une assurance affichée qui confine au cynisme. Bruno Latour

nous met en garde : « Ce qui rend les globalisateurs tellement dangereux, c'est qu'ils savent forcément qu'ils ont perdu, que le déni de la mutation climatique ne peut pas durer indéfiniment, qu'il n'y a plus aucune chance de réconcilier leur "développement" avec les diverses enveloppes de la planète. »

Et Latour précise sa pensée : « À la demande de bon sens : "Relançons le plus rapidement la production", il faut répondre par ce cri : "Surtout pas !". La dernière des choses à faire serait de reprendre à l'identique tout ce que nous faisons avant. » Les données du problème n'ont donc jamais paru aussi claires.

SORTIR DE LA PRODUCTION COMME PRINCIPE UNIQUE DE RAPPORT AU MONDE

En régime anthropocène, prolonger davantage nos façons actuelles de produire, de transporter et de vendre n'a plus aucun sens. C'est ce fondamental de notre temps qu'il nous faut comprendre, puis matricer dans de nouveaux modèles et de nouvelles pratiques. Si l'on veut transmettre ce monde aux générations qui suivent, si l'on veut continuer à y vivre nous-mêmes, il ne faut pas souhaiter la reprise de nos modes de production. Nous devons être, selon la formule du philosophe, des « interrupteurs de globalisation efficaces ». Comment ? En inventant d'autres « gestes barrières » ; des « gestes barrières » individuels à portée globale, contre la perpétuation de l'écocide en cours.

Si un virus apparu à Wuhan a pu suspendre le modèle productif mondial réputé irréversible, et ce de manière totalement inattendue, nous devons pouvoir le moduler dans un cadre contrôlé et planifié. « Il ne s'agit

pas d'infléchir un système de production, mais de sortir de la production comme principe unique de rapport au monde », dit encore Latour. De sorte que la question n'est plus seulement celle de la redistribution des fruits de la productivité mais bien la transformation de cette logique productiviste dans une optique de survie de l'espèce humaine tout entière. Et pour cela distinguer ce qui peut être tolérablement conservé de ce qui doit obligatoirement être abandonné.

À quoi sommes-nous attachés ? De quoi devons-nous nous libérer ? s'interroge Latour, donnant ainsi la méthode qui devrait désormais prévaloir, à partir de questions simples. Les « gestes barrières » nous ont appris la puissance transformationnelle des individus connectés et solidaires, mus par un même enjeu de protection mutuelle. C'est de cette même puissance transformationnelle dont nous avons aujourd'hui besoin si l'on veut échapper à l'image d'ancêtres indignes que nous collerons les générations futures si nous continuons dans nos atermoiements.

Car la désespérance actuelle se nourrit moins de l'annonce de catastrophe imminente que de l'inaction dans laquelle les gouvernements se sont enfoncés. Il nous revient d'inventer de nouvelles puissances d'agir.

Alors qu'on ne parlait jusqu'alors que de dépassement de la nature, entre manipulation génétique et homme augmenté par le transhumanisme, voilà donc la nature qui reprend la main : changement climatique, menace d'extinction de la biosphère, zoonoses... Ce n'est pas « la fin de l'Histoire », c'est la fin de l'homme comme moteur principal de l'Histoire. Après avoir vécu comme maîtres et possesseurs de la nature, nous voilà expropriés de la capsule d'habitabilité que nous avons nous-mêmes

conçue. Ou pour le moins est-ce un bail précaire : plus un titre de propriété.

« La Terre est un être vivant » : tel est le cœur de l'hypothèse Gaïa, formulée dès les années 70 par James Lovelock. Gaïa, c'est le nom que le prix Nobel de Littérature William Golding souffle alors au scientifique britannique. C'est aussi pour Bruno Latour le nom du nouveau monde, celui du réveil de la planète devenue actrice d'elle-même, sortant de la passivité où les « modernes » l'avaient cantonnée jusque-là. C'est cette mince couche d'habitabilité de la biosphère que nos activités ont contrainte à réagir et qui désormais se rebiffe. Une zone critique. La ZAD ultime dans laquelle il va falloir renégocier notre place.

Ce qui s'achève avec le réveil de Gaïa, c'est la modernité qui jusqu'alors trouvait toujours un dehors où se débarrasser de ses externalités négatives. L'hypothèse Gaïa signifie : plus de dehors. Mais un ici irrévocable, confronté à des périls majeurs. De sorte que nous sommes sortis du cycle de la modernité ; d'une idéologie de progrès née avec le xv^e siècle et dont nous avons pensé, à tort, qu'elle était éternelle, éternellement irrécusable. Nous voici revenus en des temps prémodernes, des temps mythologiques : nous avons réveillé Gaïa et Gaïa s'apprête à nous dévorer.

Nous entrons dans une ère d'inquiétude nouvelle. En devenant une techno-nature, une nature transformée par les puissances de la technique humaine, la « nature » première, celle à qui nous devons de vivre, nous échappe. Nous avons perdu la maîtrise supposée, qui s'avère pour le coup n'avoir été rien de plus qu'un mirage passager. Nous voici embarqués dans une commune destinée avec le monde qui nous entoure, dans une solidarité de fait.

De sorte qu'il nous faut à présent produire collectivement non seulement un nouvel habitat, mais de nouveaux modes d'habiter. Telles sont désormais les conditions de notre survie en tant qu'espèce. Un total changement de monde.

CONDUIRE LE CHANGEMENT NÉCESSAIRE

Cette mutation n'est pas sans vertu. Dans ce nouveau régime d'intelligibilité nos concepts, nos idées, nos principes, nos certitudes, nos croyances, jusqu'à nos vocables les plus usuels, n'ont plus cours. Ils se sont démonétisés. Nous avons besoin d'en forger d'autres. De plus ouverts, de plus labiles, de plus hybrides, de plus transversaux, de plus partageables, de plus accueillants. En lieu et place des mondes distincts d'autrefois, des mondes inter-reliés. Dont il nous faut, tel Christophe Colomb voguant vers le Nouveau Monde, dresser les cartographies nouvelles.

Ce que dit Bruno Latour, c'est que si nous avons finalement tiré parti de nos révolutions scientifiques, nous saurons certainement en faire de même avec cette nouvelle révolution épistémologique. « On s'en en tiré, on peut s'en tirer aussi à présent. Mais c'est un travail colossal », prévient-il.

Avec cette question inédite, que relève le philosophe : comment, devant une menace connue de longue



ÉCORESPONSABILITÉ : VERS UN « RESET » COMPLET DE LA PRODUCTION

Le consommateur devient de plus en plus exigeant en matière de *sustainability*. Composition des produits et LCI (*Life Cycle Inventory*) sont désormais des critères essentiels. Sur ce plan l'industrie de l'optique est très mal placée : la production d'un verre comme d'une monture génère 80% de déchet. Et l'organisation par délocalisation dans les pays à bas coûts est complètement à revoir.

De sorte que la production de masse va devoir se transformer en une production à la demande (*make-to-order*), grâce notamment aux imprimantes 3D et à la fabrication additive. Cependant personne n'a intérêt à aller trop vite, car les investissements nécessaires au niveau des outils de production vont être considérables. Et pourtant le temps presse... ■

date, la civilisation se montre-t-elle autant incapable de réagir ? Pourquoi nos dirigeants, jusqu'au plus haut sommet de l'État, en sont encore à surjoindre l'étonnement ? La modernité et la structure économique qui la sous-tend se sont révélées inexorables, inéluctables : plutôt la mort de l'espèce qu'une baisse de la croissance. Une névrose obsessionnelle, dirait la psychiatrie, qui seule peut expliquer cette course au suicide collectif. Mais il y a autre chose. Face à l'anthropocène, une péréquation mentale s'impose. Un réajustement cosmologique, philosophique, épistémologique, écopoétique, politique. Or, pourquoi ne pas le dire, nous ne sommes plus outillés. Conservant la cosmologie au rayon des superstitions exotiques, réduisant la philosophie aux classes de terminale ou aux gandins médiatiques, la poésie aux récitations des enfants et aux clubs du troisième âge, déléguant le politique à des histrions carriéristes qui ne représentent démocratiquement qu'eux-mêmes. Au réveil de Gaïa doit correspondre le réveil de l'esprit : la reprise d'un processus général de civilisation.

« Nous sommes enfin là ! », s'exclame Bruno Latour. Capables enfin « d'atterrir », c'est-à-dire capables enfin

de saisir le lieu où nous nous trouvons. L'anthropocène marque le grand retour à la question de « l'ici » comme horizon commun, comme destin, comme champ de travail et de soin. Après des décennies de spéculations-cosmonautes et de virtualités immersives visant à aller chercher la vie là où elle n'est pas, alors qu'elle nous entoure, nous voici ramenés au sol de la réalité immédiate.

Dès lors, quels dispositifs pour reprendre la main et conduire le changement ? Bruno Latour propose de partir, pour chaque situation, de la description minutieuse de tout ce à quoi nous sommes localement reliés, en relation d'interdépendance ; tout en évitant les généralités et les opinions. Savoir en rester au constat. « Vous êtes ce dont vous dépendez », affirme-t-il dans une nouvelle définition de l'être en situation qu'il nomme « relationnisme ». La méthode consiste à décrire les relations au lieu de revendiquer des identités. L'identité n'est qu'une conséquence des relations d'interdépendance. On obtient ainsi une nouvelle définition : un individu n'est jamais un isolat prédéterminé (et donc condamné à l'immobilisme). C'est au contraire un ensemble de relations dont il faut dresser la liste afin d'avoir prise sur elles et mieux les agencer : le changement est alors possible.

La nature est un collectif non hiérarchique auquel nous appartenons. Nous devons inventer à présent les protocoles démocratiques de ce collectif. Comment ? En élargissant le collectif social aux mondes non humains que nous avons dévastés, par de nouveaux modes d'association, de protocoles d'accord, d'interrelation et d'interdépendance. Il faut apprendre à dépendre. C'est-à-dire renégocier complètement la place de l'humain et réviser complètement notre conception du sujet que nous tenions depuis Kant et les Lumières pour un élément parfaitement autonome. Le sujet, aujourd'hui, ce n'est plus l'être délié mais tout au contraire c'est l'être relié.

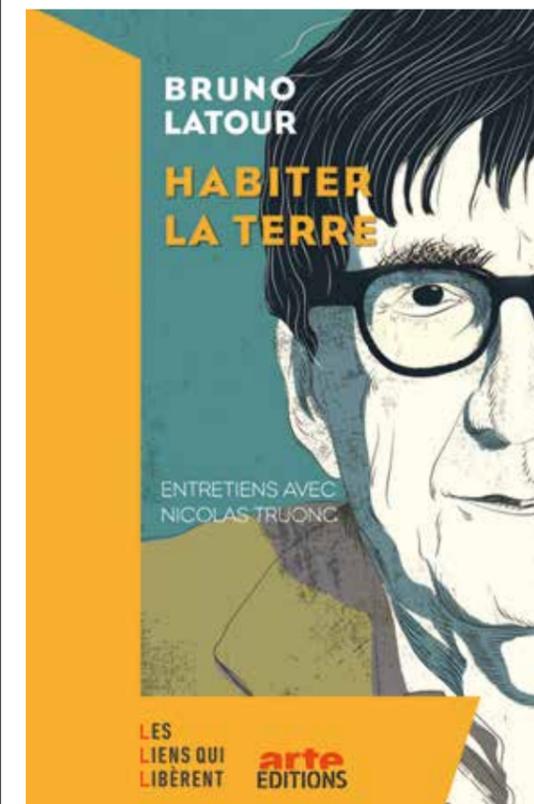
Un collectif n'est pas une donnée : il reste perpétuellement à produire. La pensée, qu'elle soit philosophique, éthique, politique, civilisationnelle, organisationnelle, industrielle, quitte la question de l'être, avec ses essences inexpugnables et ses identités irrévocables, au profit d'une pensée de la relation, de la rencontre et de la composition. Sur les ruines des vieilles ontologies datant des âges socratiques s'élaborent patiemment les logiques nouvelles du relationnisme.

La grande découverte de la séquence anthropocène, celle qu'il nous faut retenir, c'est que nous ne sommes pas de simples habitants, de simples usagers de la planète Terre et de sa biosphère ; mais que nous fabriquons par notre seule présence nos conditions d'existence, en interaction systémique avec notre milieu. Gaïa, au fond, c'est nous.

Avec cette conséquence éthique majeure : nos mœurs et nos habits ne seront plus dictés par intégration inconsciente de la norme sociale (Norbert Elias), mais par méthodologie volontaire, conscientisée et responsable, visant à la préservation des équilibres écosystémiques : soit une complète révolution anthropologique. Après le sujet autonome des Lumières, le sujet lucide et compétent tourné vers la préservation du monde commun. C'est-à-dire un sujet toujours lié de façon bijective à un collectif.

BRUNO LATOUR

Bruno Latour, disparu en octobre 2022, laisse derrière lui une œuvre prolifique à la dimension des temps qui s'annoncent. Dans la tradition, nouvelle en France, d'une philosophie qui accorde toute sa place à la science, à la scientificité, il s'inscrit dans le sillage de Michel Serres, de sa philosophie des corps mêlés et de la notion de « contrat naturel ». Dénonçant les travers de la Modernité, il plaide pour un Parlement des Choses. Fondamentalement empirique, il a créé de nombreux collectifs de pensée à partir de pratiques diverses, dont le théâtre. Inventeur et théoricien du concept de « relationnisme », il est aujourd'hui le penseur français le plus cité à travers le monde. ■



À LIRE :

- « Imaginer les gestes barrières contre le retour de la production d'avant-crise », par Bruno Latour, AOC Media du lundi 30 mars 2020. À consulter sur le site Internet : <https://aoc.media/2020/03/30/>
- « Habiter la Terre », entretiens de Bruno Latour avec Nicolas Truong (Éditions Les Liens Qui Libèrent/Arte Éditions, 2022).

La question écologique, pour Bruno Latour, est une occasion à saisir : celle de « reciviliser » cette société qui a vu s'effondrer la modernité et disparaître à jamais ses promesses intenables. Une seconde Renaissance, en quelque sorte. De quoi retrouver des puissances d'agir compatibles avec ce que le monde peut nous offrir sans en souffrir. ■

ÉNERGIE RENOUVELABLE : ESSILORLUXOTTICA VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE

Le monde industriel est de plus en plus engagé dans une démarche d'écoresponsabilité. C'est notamment le cas d'EssilorLuxottica qui vient de signer un important contrat d'énergie issue de l'éolien. Une étape importante dans la stratégie de neutralité carbone poursuivie par le numéro un mondial de l'optique.

EssilorLuxottica et ERG, principal producteur européen d'énergie issue de sources renouvelables (par le biais de sa filiale ERG Power Generation), ont annoncé la signature d'un contrat d'achat d'électricité sur douze ans portant sur la fourniture d'environ 900 GWh d'électricité verte entre 2023 et 2034.

Le contrat se base sur la vente par ERG d'environ 75% de l'électricité produite par son parc éolien de Partinico-Monreale, près de Palerme (Italie), le premier parc du Groupe à avoir été modernisé. Après le remplacement complet de l'installation par un équipement de dernière génération, le parc éolien consistera en 10 turbines de 4,2 MW pour une puissance installée totale de 42 MW (contre 16 MW avec 19 turbines précédemment), pour une production annuelle estimée à 94 GWh (contre 27 GWh actuellement).

Pour EssilorLuxottica, ce contrat marque une avancée importante vers son objectif d'atteindre la neutralité carbone dans ses activités directes (émissions de scope 1 et 2) d'ici 2025, à commencer par l'Europe d'ici la fin de l'année, comme indiqué dans son programme de Développement Durable « Eyes on the Planet ».

Francesco Milleri, Président-directeur général d'EssilorLuxottica a déclaré : « Chez EssilorLuxottica, nous voulons un avenir meilleur, plus propre, où notre planète et les populations pourront prospérer. En signe de notre engagement à long terme dans cette perspective, nous sommes heureux d'annoncer ce partenariat stratégique avec ERG, qui soutient notre objectif d'atteindre la neutralité carbone dans nos activités directes et de réduire l'impact de notre chaîne de valeur. À travers "Eyes on the Planet", nous contribuons aux efforts mondiaux de lutte contre



le changement climatique et à la protection de notre planète pour les futures générations. »

Paolo Merli, Directeur général d'ERG, s'est félicité de ce contrat avec le géant de l'optique : « Nous sommes ravis de ce contrat, qui constitue un partenariat entre deux leaders du secteur industriel en Italie, déterminés à contribuer au processus de décarbonation à travers le développement et l'utilisation d'énergie renouvelable. Ce contrat nous permet de maximiser la valeur de notre premier projet de "repowering" en Italie, grâce à des mécanismes de vente d'électricité permettant de stabiliser les revenus, un atout important dans le contexte actuel de forte volatilité. » ■

“
**UN ŒIL SUR
LA PLANÈTE**
”

+ www.essilorluxottica.com




Clémence & Margaux
www.clemence-margaux.com

KRYS : LE MODÈLE DISTRIBUTEUR-PRODUCTEUR DÉMONTRE SA PERTINENCE

KRYS GROUP renforce son leadership avec des ventes cumulées Optique et Audition qui s'élèvent à 1,265 milliard d'euros, en hausse de 5,5 % par rapport à 2021 et de 13,8 % par rapport aux ventes de 2019. Avec l'ouverture de 51 magasins, le réseau poursuit son développement, témoignant de la pertinence de son modèle unique de distributeur-producteur.

toutes photos © KrYS Group

Pour l'année calendaire 2022, les ventes optique de KRYS GROUP en France sont en croissance de 5,5 % par rapport à 2021 (+3,1 % à parc constant) et de 11,4 % par rapport à 2019 (+6,5 % à parc constant), année de référence pré-Covid. Grâce à ces très bonnes performances, le Groupe conforte sa place de numéro un français et accroît ses parts de marché de 0,5 point de pourcentage, à 16,5 %. À fin 2022, les enseignes de KRYS GROUP, à savoir KrYS, Le Collectif des Lunetiers et Lynx Optique You Do, comptent 1533 magasins et 225 espaces audition. 51 nouveaux magasins d'optique ont été ouverts au cours de l'exercice, dont notamment le 1000^e magasin KrYS, le 400^e Le Collectif des Lunetiers et le 200^e KrYS Audition.

Cette dynamique est soutenue par un véritable « Plan Marshall » de 50 millions d'euros lancé l'année dernière en réponse aux effets de la crise sanitaire et étalé sur cinq ans pour notamment soutenir les ouvertures de magasin, investir dans l'outil informatique et accroître les capacités de production du site industriel de Bazainville (78).

Le site de Bazainville, précisément, enregistre un chiffre d'affaires de 150 millions d'euros à fin septembre 2022, en croissance de 0,6 % par rapport à 2021 et de 15 % par rapport à 2019, année de référence pré-Covid. Ces résultats sont le reflet de la bonne performance du réseau et de l'efficacité de cet outil industriel. En ayant fait le choix précurseur de rapatrier sa production en France et d'investir massivement sur ce site depuis vingt ans, KRYS GROUP a bâti un solide levier de compétitivité qui lui permet de massifier ses achats, de réaliser des économies d'échelle substantielles et de stimuler la politique d'innovation du Groupe.

Pour accroître encore davantage sa compétitivité, le



Jean-Pierre Champion – Directeur général KrYS Group

Groupe a lancé il y a un peu plus d'un an, un plan d'investissement de 23 millions d'euros qui va permettre d'agrandir significativement le site et de renforcer sa productivité. Fin

2023, ce sera ainsi 1,8 million de verres à haute valeur ajoutée qui seront produits (contre 1,4 million en 2020) et 3,5 millions de verres qui seront détournés (contre 2 millions en 2020) sur le site de Bazainville.

Dans le contexte inflationniste actuel, la maîtrise des coûts de production des verres, les gains de productivité attendus des derniers investissements réalisés et les efforts du réseau devraient permettre

de limiter significativement les hausses de prix. Les prix des verres, en particulier, devraient rester inchangés. C'est un avantage concurrentiel fort qui soutient la stratégie de conquête de parts de marché du Groupe.

Vaisseau amiral du Groupe, l'enseigne KrYS continue

**KRYS GROUP
FRANCHIT LE CAP DU
MILLIARD D'EUROS**



INDICATEURS CIBLES À HORIZON 2028

- 1,75 milliard de CA TTC optique et audition pour KRYS GROUP en France métropolitaine
- 1,6 milliard de CA optique pour KRYS GROUP en France métropolitaine
- 120 millions de CA audition en France métropolitaine
- 1 800 magasins d'optique (+ 400 ouvertures depuis 2023)
- 600 points de ventes audio (+ 400 ouvertures depuis 2023)



de cultiver sa différence. Après le lancement de Signature KrYS et la mise en place d'un parcours d'achat différenciant, l'enseigne a dévoilé en tout début d'année un nouveau projet de marque, avec une nouvelle promesse centrée sur la confiance, un nouveau logo et une nouvelle saga publicitaire.

De son côté, Le Collectif des Lunetiers finalise sa mutation. L'enseigne monte en puissance et rencontre un beau succès commercial, forte d'une offre qui répond aux besoins des clients des magasins indépendants. 353 magasins Vision Plus ont changé d'enseigne et le réseau compte désormais 405 magasins.

Pour l'enseigne « prix » du Groupe, Lynx Optique You Do, l'année 2022 est une année de consolidation et 2023 devrait marquer une accélération.

KrYS Audition pour sa part poursuit sa stratégie de conquête de parts de marché et voit son chiffre d'affaires progresser de 4 % sur un marché en baisse de 2 %, après une hausse de 135 % de l'activité en 2021, année du lancement du 100 % santé audio.

Lancé en 2017, le plan Vision 2025 se clôture avec deux ans d'avance. Ce plan était construit autour de quatre piliers : performance, densification, différenciation et diversification. Résultat : le passage du cap symbolique du milliard d'euros de ventes et des gains de parts de marché de 2,5 points en cinq ans, dans un contexte de crise et de mutation profonde du marché.

KRYS GROUP entend désormais capitaliser sur ses fondamentaux solides et sur la pertinence de son modèle coopératif au statut particulier de distributeur-producteur. Il s'agit de passer à la vitesse supérieure sur trois priorités clefs, les trois principaux leviers de croissance, à l'horizon des cinq prochaines années :

1. La préférence client, en faisant de la satisfaction client un véritable outil de management de la performance, tant en magasin qu'à l'échelle du Groupe.
2. La proximité client, grâce à l'accélération du développement, pour améliorer encore le maillage tant localement que nationalement. Objectif : ouvrir 400 magasins d'optique à l'horizon 2028.
3. L'accélération dans l'audioprothèse, prolongement naturel du métier historique et de l'expertise santé avec des espaces audio situés dans les magasins d'optique. Objectif : ouvrir plus de 400 nouveaux points de vente d'ici à 2028.

Le renforcement d'une capacité de veille et d'innovation aura un rôle décisif pour continuer d'anticiper les évolutions réglementaires, technologiques, digitales et socio-économiques à venir, et les transformer en opportunités de croissance.

« Le plan Krystal 2028 va nous nous rendre plus forts face aux multiples évolutions survenues ces dernières années qui ont bouleversé notre environnement : crise sanitaire, crise géopolitique, inflation durable, consolidation tendancielle du secteur, crise des vocations et changements réglementaires avec notamment le "100 % Santé". Là où la plupart des plans stratégiques mettraient tout le poids sur la recherche d'innovations rupturistes, nous avons choisi à horizon cinq ans de travailler l'exécution au service de la proximité et de la préférence client au travers du "precision retail". Nous abordons l'année 2023 avec sérénité mais aussi prudence dans un environnement macro-économique perturbé et un contexte durablement inflationniste. Nous devons rester vigilants et veiller à ce que nos atouts concurrentiels, en premier lieu desquels notre modèle unique de distributeur-producteur, restent des leviers clés pour continuer de renforcer notre avance sur nos marchés. Nous considérons qu'à date nous avons suffisamment d'innovations à déployer sur les cinq prochaines années, ce qui ne nous empêche pas d'en concevoir de nouvelles mais pour les années futures », déclare Jean-Pierre Champion. De quoi se projeter avec confiance dans le marché qui vient, avec un fort engagement RSE. ■

+ www.krYS-group.com

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES : BBGR EN POINTE

Entre égalité de principe et égalité de fait, l'écart reste sensible. L'écart entre les femmes et les hommes, s'il tend à se réduire, reste une réalité tangible de notre société. Progressivement mis en place depuis mars 2019, un indicateur permet de mesurer les écarts de traitements à l'intérieur de l'entreprise. En optique, BBGR se distingue particulièrement.



© BBGR

Si les inégalités entre les femmes et les hommes sont considérablement réduites au fil des années, l'égalité stricte est encore loin d'être une réalité. L'Assemblée nationale est composée de 60% d'hommes et 40% de femmes. Les filles représentent 70% des étudiants en lettres et sciences humaines et 64% en médecine-pharmacie, mais moins de 30% dans les écoles d'ingénieurs, qui mènent à des carrières prestigieuses et rémunératrices. Tous temps de travail confondus, un écart de salaire de 23% subsiste toujours entre les sexes. Le temps partiel subi est encore largement féminin et l'inégalité devant les tâches domestiques reste considérable : 2 heures par jour pour les hommes, près de 3 heures 30 pour les femmes. Celles-ci représentent 72% des violences conjugales.

Pour autant la société est devenue plus vigilante sur le sujet. C'est notamment le cas du monde de l'entreprise. Ainsi toutes les entreprises d'au moins 50 salariés doivent calculer et publier leur Index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, chaque année au plus tard le 1^{er} mars. Ces informations devront rester en ligne au moins jusqu'à la publication des résultats de l'année suivante. Elles doivent également le communiquer, avec le détail des différents indicateurs, à leur Comité Social et Économique (CSE) ainsi qu'à l'inspection du travail (Dreets). En cas de non publication de ses résultats de manière visible et lisible, de non mise en œuvre de mesures correctives ou d'inefficacité de celles-ci, l'entreprise s'expose à une pénalité financière jusqu'à 1% de sa masse salariale annuelle.

“
**L'ENTREPRISE :
UN ENDROIT
STRATÉGIQUE
POUR DONNER
LE BON EXEMPLE**
”

Ainsi dans le monde de l'optique, BBGR se distingue pour la troisième année consécutive avec un total de 94/100 à l'index égalité professionnelle. Un score qui témoigne de l'efficacité des mesures prises par l'entreprise qui compte 61% de femmes dans ses effectifs. En effet, depuis 2009, BBGR s'est engagé dans une démarche résolue en faveur de l'égalité professionnelle à tous les niveaux de l'entreprise.

Cet index est calculé sur la base de 5 indicateurs définis dans le cadre de l'application de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel et pour lesquels BBGR a obtenu le score de 94/100 :

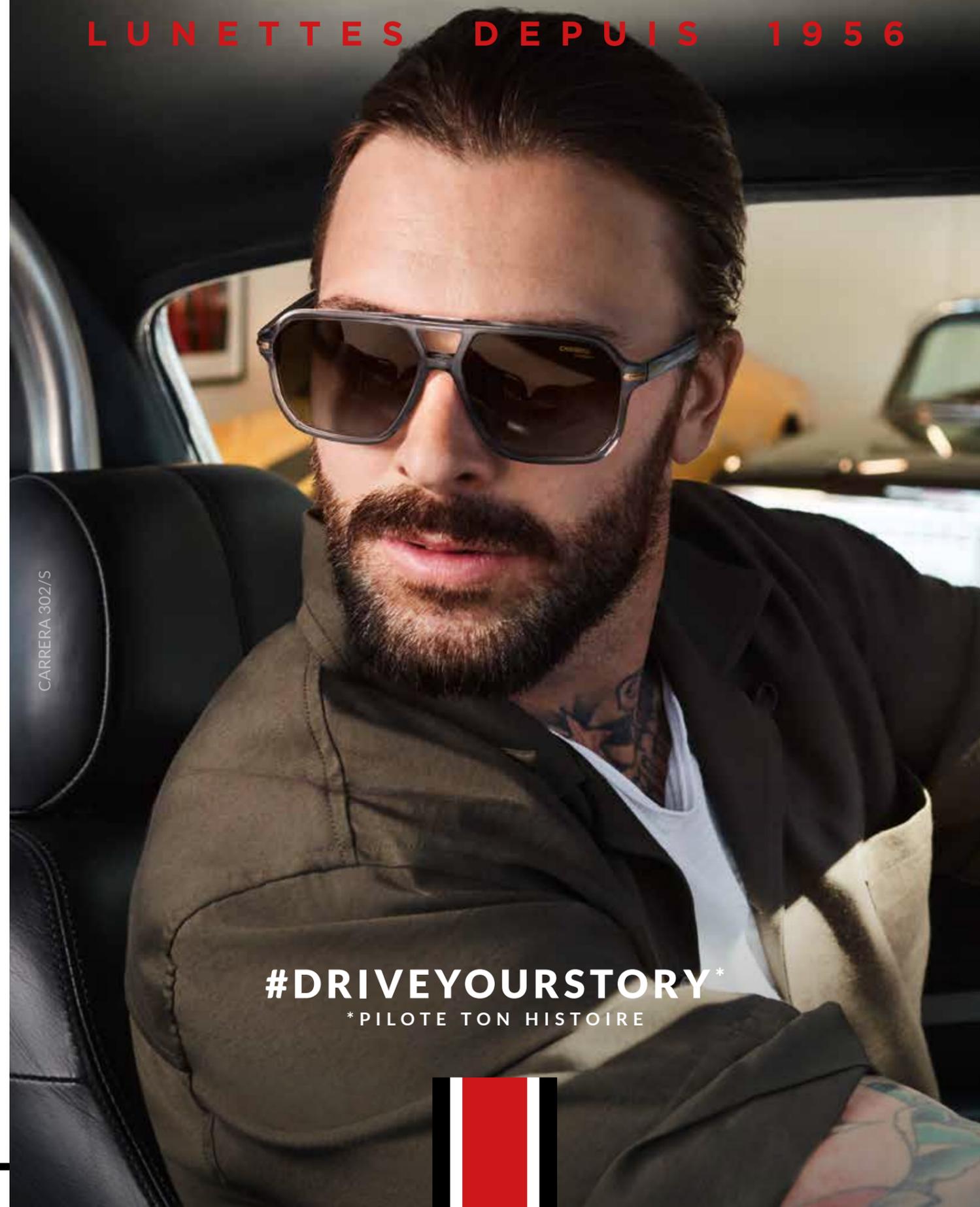
- La suppression des écarts de rémunération entre hommes et femmes.
- L'égalité des chances pour les augmentations salariales.
- L'égalité des chances pour l'obtention d'une promotion.
- L'augmentation de salaire au retour d'un congé maternité ou d'adoption.
- Le nombre de femmes présentes parmi les plus hautes rémunérations de l'entreprise.

BBGR a su maintenir son excellent score des années précédentes et entend encore améliorer ce résultat. « Nous ambitionnons de continuer à répondre aux axes de progrès identifiés en collaboration avec les partenaires sociaux en faveur de la diversité et de l'inclusion » explique Guy Sasson, Président de BBGR.

Ainsi, comme pour la RSE, l'entreprise est l'endroit stratégique pour donner le bon exemple à la société tout entière. Et trouve là un puissant élément de mobilisation et de vigilance. ■

CARRERA

LUNETTES DEPUIS 1956



#DRIVEYOURSTORY*
*PILOTE TON HISTOIRE

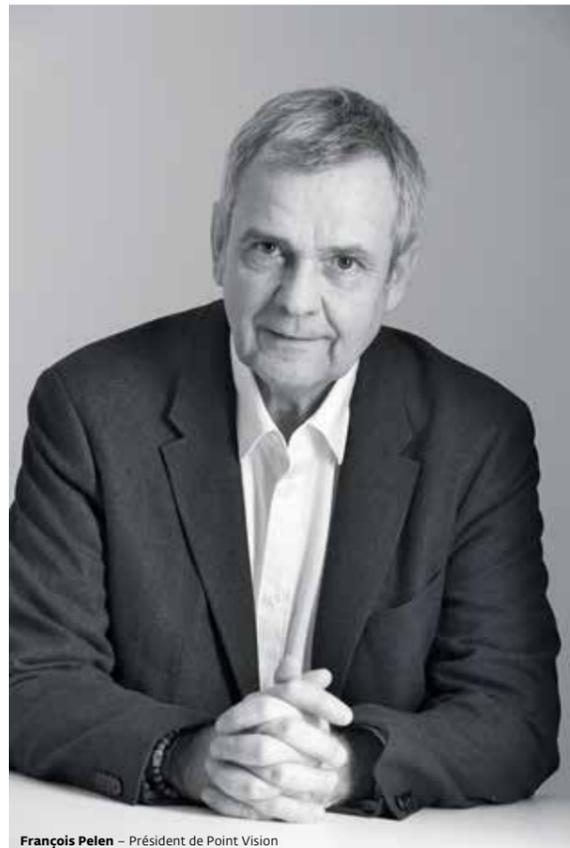
POINT VISION : ET POURQUOI PAS DES LUNETTES ?

L'ophtalmologie est-elle compatible avec l'esprit d'entreprise ? Oui si au final c'est un problème de santé publique qui se trouve résolu. L'arrivée des centres d'ophtalmologie Point Vision a correspondu à la baisse significative des délais d'attente. Et ouvre un débat inédit : peuvent-ils aller jusqu'à vendre des lunettes ? Rencontre avec François Pelen, l'un des trois fondateurs et Président de Point Vision.

toutes photos © Point Vision

L'aventure Point Vision commence en 2012, avec l'ouverture d'un premier centre test à Paris : « Ophtalmologiste de formation, et ayant gardé une vacation à l'hôpital, je travaillais alors dans l'industrie pharmaceutique », explique François Pelen, Président du groupe d'ophtalmologie. « Tout le monde parlait à l'époque du problème d'accès à l'ophtalmologiste. En m'intéressant de plus près à la question, je me suis aperçu que c'était la consultation de base qui posait un problème d'inadéquation entre l'offre et la demande. Comme tous les médecins, les ophtalmologistes ont de plus en plus de travail administratif. Par ailleurs la pratique courante comprend un grand nombre d'actes techniques, l'acuité visuelle, la réfraction, prendre la tension oculaire ou faire une photo du fond d'œil, l'épaisseur de la cornée, autant de tâches pouvant parfaitement être assumées par un paramédical, le plus souvent un orthoptiste. Si le médecin veut tout faire lui-même, un petit tiers d'administratif, un gros tiers de technique, il ne fait plus qu'un tiers de médecine. Si on le décharge de l'administratif et de la technique, il va pouvoir consacrer 80 % ou 90 % de son temps à son domaine véritable, la médecine. Donc il va voir plus de patients sans dégrader la qualité des soins, et s'il voit plus de patients il va réduire ses délais. Tel était mon raisonnement d'origine. J'ai donc quitté Pfizer pour mener à bien ce projet au niveau national, en m'associant avec Patrice Pouts et Raphaël Schnitzer. »

C'est en 2013 que le déploiement national de Point Vision a véritablement commencé. « Le groupe repré-



François Pelen – Président de Point Vision

sente aujourd'hui 55 centres, poursuit François Pelen. 1,4 millions de patients ont été pris en charge en 2022. 420 ophtalmos travaillent pour nous, pour un millier de collaborateurs en tout. Nous avons largement participé à la réduction des délais dans les grandes villes et villes de tailles moyennes. Mais il reste l'énorme problème des déserts médicaux, ce qui représente entre 12 et 19 millions de personnes pour qui les choses ne se sont pas améliorées. C'est sur ce problème que nous nous concentrons à présent avec notre stratégie de postes avancés. »

En rupture avec une vision catastrophiste, la réalité de la prise en charge des problèmes visuels, telle qu'en atteste l'étude Asteres (notre encadré) s'avère au contraire très satisfaisante : « 90 % des gens qui viennent chez nous viennent pour une ordonnance

“
**LA RENCONTRE DE
LA MÉDECINE ET DE
L'ESPRIT D'ENTREPRISE**
”

lunette. Or on constate que le taux d'équipement en lunettes en France est quinze points supérieur à celui des Allemands. C'est donc un taux très satisfaisant. Lorsqu'on regarde le taux de renouvellement, il est également plus fort qu'en Allemagne ou en Espagne. Le nombre de bilans visuels annuels est à peu près équivalent à celui de l'Allemagne. Dernier critère : les équipements, en France, sont plutôt de très bonne qualité, grâce aux opticiens. Les patients voient donc leurs besoins satisfaits. Pour le reste, on peut toujours prétendre qu'une personne n'ayant pas eu son rendez-vous lunettes dans les deux mois est en péril, mais il faut raison garder... »

On peut donc se féliciter de l'efficacité avec laquelle les pathologies sont prises en charge dans notre pays : « Depuis dix ans la situation n'a cessé de s'améliorer. Elle mérite de s'améliorer encore, notamment dans les déserts médicaux. C'est pourquoi nous apportons une solution, grâce aux postes avancés de nos centres principaux, ainsi qu'avec la téléconsultation. Le patient voit un orthoptiste, et chaque fois que nécessaire, le médecin est présent à distance, à un niveau régional. Il faut assurer la continuité des soins : si un patient doit être revu en présentiel, il faut que ce soit possible et donc que le médecin soit situé dans un périmètre accessible. Raison pour laquelle nos postes avancés sont au maximum à une heure de distance des postes principaux. »

Pour autant, une question se pose. Dans un contexte de pénurie de temps médical disponible, comment mettre un ophtalmo derrière chaque écran ? « Un ophtalmologiste va passer deux ou trois minutes de son temps sur la question du paiement du patient. S'il voit une quarantaine de patients dans la journée, c'est donc deux heures de son temps qu'il passe à faire du paiement. S'il est déchargé de cette tâche il gagne deux heures par jour pour faire du médical ! Je laisse la question du nombre d'ophtalmos au syndicat, car il faut douze ans pour en former. Et ce que me disent les hospitaliers, c'est qu'ils ne pourront pas en former tellement plus qu'aujourd'hui. Mon problème c'est de régler le problème non pas dans

ÉTUDE ASTERES : DES MOTIFS DE SATISFACTION POUR LE MARCHÉ FRANÇAIS

D'après un sondage de l'IFOP, les Français sont mieux équipés en lunettes que leurs homologues allemands et espagnols, sur trois dimensions : le taux de port de lunettes, la fréquence de renouvellement et potentiellement la qualité des lunettes. 81% des Français de plus de 18 ans portent des lunettes ou des lentilles, contre seulement 66% des Allemands et 73% des Espagnols. Chaque année, 43% des porteurs de lunettes français renouvellent leurs lunettes, contre 35% en Allemagne et 38% en Espagne. Le prix moyen des lunettes avant remboursement, indicateur potentiel de la qualité, est de 403 € en France, contre 393 € en Allemagne et 275 € en Espagne. Ces trois facteurs favorisent chacun une meilleure santé visuelle des Français.

La fréquence des bilans de vue légèrement moindre en France ne semble pas être un blocage à la santé visuelle des Français. En moyenne, un Français réalise autant de bilans de vue qu'un Allemand, 0,55 par an, et moins qu'un Espagnol, qui réalise 0,64 bilan de vue par an. L'accès aux bilans de vue en France semble limité par l'exclusivité réservée aux ophtalmologues et orthoptistes : les opticiens français ne peuvent réaliser des bilans de vue, contrairement à l'Allemagne et à l'Espagne. En contrepartie, une ordonnance de vue dure plus longtemps et peut donc donner lieu à plus d'achats de lunettes par bilan de vue : 78 paires de lunettes achetées pour 100 bilans de vue en France, contre 64 en Allemagne et 59 en Espagne. Étant donné le nombre plus élevé de porteurs de lunettes en France, les contraintes de bilans de vue ne semblent pas empêcher la détection et la correction des troubles de vision.

Dans la limite des données disponibles, l'analyse économique de l'optique en France suggère un marché stimulé par le modèle assurantiel français. La demande annuelle moyenne d'un Français en lunettes est de 131 €, près de deux fois plus que celle d'un Allemand ou d'un Espagnol, respectivement de 85 € et 70 €. La demande en lunettes semble stimulée par le modèle assurantiel français et potentiellement limitée par le marché des bilans de vue. ■



douze ans mais dès à présent. Je m'intéresse donc avant tout à mieux organiser le parcours de soin.»

Au cœur de la démarche, la rencontre entre médecine et esprit d'entreprise. Si cela est déjà la réalité du milieu hospitalier, notamment depuis la mise en place de la T2A en 2004, la médecine de ville en est loin. La pratique libérale éparpille les compétences, isole les professionnels, les enterre sous les tâches annexes, complexifie le parcours patient, allonge les délais d'attente. François Pelen estime qu'avec les bonds technologiques comme l'intelligence artificielle ou la télémedecine, le médecin peut passer d'une organisation en cabinet à une organisation de type « entreprise », du professionnel omnipotent à celui qui délègue les tâches non médicales afin de rationaliser et maximiser son cœur de métier, au sein de structures plus vastes : « Je suis en faveur de l'entreprise médicale, large, où chacun possède ses propres responsabilités. Ce sont des médecins qui dirigent des structures dans lesquelles il y a des collaborateurs de haut niveau, très souvent des orthoptistes (nous en employons environ 200), ça peut être des opticiens (quelques dizaines), mais aussi des infirmiers et des infirmières, sans oublier les secrétaires médicales qui ont un rôle central dans cette organisation. C'est un peu plus compliqué de faire travailler chez nous un opticien qu'un orthoptiste, puisqu'il ne peut pas prendre la tension oculaire ou pratiquer un fond d'œil, mais nous en avons pour faire des réfractions. Nous faisons régulièrement auditer nos protocoles organisationnels par le bureau Veritas, notamment pour assurer que la qualité est la même dans tous les centres. »

“
**POURQUOI NE PAS ALLER
 JUSQU'À PROPOSER
 L'ACCÈS AU PANIER A
 COMME UN SERVICE ?**
 ”

Même si, pour François Pelen, l'opticien « augmenté » par l'intelligence artificielle et la téléconsultation ne pourra jamais remplacer l'ophtalmologiste, son rôle connaît actuellement une forte évolution : « Depuis deux ou trois ans, les verres qui étaient uniquement correcteurs sont devenus thérapeutiques, pour la freination de la myopie. Ce qui signifie que maintenant l'opticien participe à la thérapeutique. C'est un changement fondamental, car cela accroît son rôle et son importance. »

A contrario, un Point Vision pourrait-il aller jusqu'à vendre des lunettes ? « La législation actuelle nous empêche de vendre des lunettes. Je le dis parfois avec humour, mais ce n'est pas dénué de sens si on regarde les pays voisins : le panier A, qui n'est pas celui qui intéresse le plus l'opticien, pourrait en effet se retrouver dans des centres d'ophtalmologie si la loi venait à changer. Ce serait une évolution possible. Pour moi le panier A ce n'est pas de la vente, c'est un service. C'est en tout cas une demande des patients. C'est un débat qu'on peut ouvrir. »

Et demain ? « Il nous reste encore quelques grandes villes à couvrir, notamment en Bretagne. Nous voulons fortement développer nos postes avancés, avec deux postes avancés par centre. Nous développons aussi, à côté de la consultation de base, des consultations de surspécialité de plus en plus nombreuses, telles que chirurgie réfractive, chirurgie de la cataracte, rétine médicale, ophtalmologie pédiatrique, contactologie... », conclut François Pelen. ■

+ www.groupepointvision.com



shamir

C'EST CLAIR,
 C'EST VOUS.

Shamir Glacier Expression™
 Extrême clarté. Contraste maximal.

Look better. See better. Feel better.*

Jusqu'à 70% de reflets en moins.⁽¹⁾

+25 % de sensibilité au contraste.⁽²⁾

Temps de réaction accéléré pour 55% des porteurs.⁽²⁾

www.shamir.com/fr

(1) Par rapport à un traitement antireflet multicouche Premium standard (2) Etude comparative réalisée sur 45 porteurs, août 2020

LES OREILLES DE NOS ENFANTS SONT EN DANGER

Plus d'un million de jeunes de moins de 10 ans ont déjà consulté pour des acouphènes. Un signal alarmant sur l'état de santé auditive des jeunes générations en termes de surdité précoce. L'enquête annuelle IFOP-JNA (Journée Nationale de l'Audition), rendue publique, dresse ainsi un bilan inquiétant.

toutes photos © Envato



L'enquête annuelle IFOP-JNA 2023 sur la santé auditive des enfants révèle des signes alarmants. En effet les oreilles des enfants de moins de 10 ans seraient gravement menacées de surdités précoces. 18 % éprouvent des difficultés de compréhension de la parole, pénalisant lourdement leurs capacités d'apprentissage et de compréhension. Pour près de 660 000 enfants, une perte auditive moyenne à sévère a été diagnostiquée. Un chiffre probablement sous-estimé, car il ne prend en compte que ceux ayant été vus par un médecin ORL. Environ 1,3 millions d'enfants de moins de 10 ans ont déjà consulté pour des acouphènes, soit 14 % de cette tranche d'âge. Ce problème de santé concerne surtout les enfants de plus de 5 ans (18%), les enfants d'ouvriers (19%), les Franciliens (23%) et les enfants utilisant quotidiennement un casque ou des écouteurs (28%).

Les pratiques quotidiennes ainsi que les conditions environnementales sont clairement montrées du doigt. 30 % des parents disent que leur enfant s'est déjà plaint du bruit et des nuisances sonores. Et ils sont 40 % à affirmer que leur enfant écoute chaque jour de la musique via des écouteurs ou un casque entre une et quatre heures par jour.

« On savait que jusqu'à l'âge de 10 ans l'oreille des

enfants est beaucoup plus fragile que celle des adultes. Alertée par les médecins et les acteurs de la prévention et de la santé sur les dangers du bruit chez les enfants, notre association a réalisé cette enquête auprès des parents : le résultat est terrifiant. Les oreilles de nos enfants sont en danger ! L'audition est le socle du développement du langage, de la socialisation et des apprentissages. Nous espérons que les pouvoirs publics, et notamment le Ministre de la Santé et de la Prévention

en prendra pleinement conscience », indique le Pr Jean-Luc Puel, président de l'Association JNA.

Les parents souffrent globalement d'un déficit d'informations sur les enjeux liés à l'audition de leurs enfants. Concernant les différents enjeux de santé, la surdité et les acouphènes arrivent ainsi en bas du classement. Un peu moins d'un parent sur deux (49%) s'estime bien

informés sur le sujet, méconnu dans les mêmes proportions que l'autisme. À l'inverse, le Covid 19 (84%), l'addiction aux écrans (79%) et l'obésité (74%) sont les enjeux perçus comme majeurs. Prime aux sujets très médiatisés : le harcèlement numérique ou scolaire (63%), ou encore les impacts environnementaux (61%).

À noter que les parents d'enfants de 5 à 9 ans s'estiment systématiquement mieux informés que ceux

“
L'AUDITION EST LE SOCLE DU DÉVELOPPEMENT DU LANGAGE, DE LA SOCIALISATION ET DES APPRENTISSAGES
”

“
UN TIERS DES FRANÇAIS INQUIETS POUR L'AUDITION DE LEUR ENFANT
”

d'enfants de moins de 5 ans, les connaissances générales liées à la santé de l'enfant semblant s'affiner à mesure que celui-ci grandit.

De façon plus précise, moins du tiers des parents (29%) affirme connaître les dispositifs liés aux troubles auditifs s'appliquant aux enfants et mis en place par les pouvoirs publics, dont seulement 9% « très bien » contre 28% « très mal ». Parmi les mieux informés sur le sujet figurent les pères (31%, +4 points versus les mères), les jeunes parents de 18 à 24 ans (39%, +23 points vs les 50 ans et plus), les parents d'enfants de 5 ans et plus (33%, +8 points vs ceux de moins de 5 ans), ceux qui ont trois enfants ou plus de moins de 10 ans dans leur foyer (39%, +11 points vs enfant unique), et les parents résidant en agglomération parisienne (34%, +8 points vs les communes rurales). Les ouvriers affirment également davantage cerner ces dispositifs que les cadres (38% pour les premiers vs 21% pour les seconds), étant eux-mêmes plus soumis au bruit et aux nuisances sonores dans le cadre de leur travail et cherchant peut-être davantage à en préserver leur enfant.

Un tiers des parents (33%) se disent inquiets pour leur enfant en matière de surdités et acouphènes. La majorité des parents (70%) se déclarent capables de reconnaître une difficulté de compréhension de la parole

chez leur enfant, un score proportionnel à l'âge de l'enfant : les parents d'enfant de moins de 5 ans sont ainsi 63% à s'estimer compétents, contre 78% des parents d'enfant de 5 ans et plus (âge auquel l'enfant est plus apte à exprimer ce qu'il ressent et à se faire comprendre). On observe de nouveau une confiance plus forte des ouvriers à identifier ces problèmes (76% vs 63% des cadres).

Les parents reconnaissent par ailleurs les répercussions négatives du bruit sur différents aspects de la vie de leur enfant : sa fatigue (pour 55% d'entre eux), son sommeil (47%), sa nervosité et son agressivité avec les autres (44%) et son niveau de stress (43%), son apprentissage des leçons (44%) ou encore son utilisation des écrans (42%). Malgré tout, ils identifient moins clairement l'impact des nuisances sonores sur l'audition de leur enfant en tant que telle. Ils sont ainsi

moins de 4 sur 10 à estimer qu'elles peuvent générer une gêne de compréhension de la parole chez leur enfant (37%), une surdité (33%) ou encore des acouphènes (31%).

Interrogés sur le fait d'adapter le volume sonore dans différents lieux en présence de leur enfant, les parents sont majoritaires à répondre le faire, que ce soit dans leur foyer (76%, dont 36% « souvent »), dans leur voiture (72%, dont 33% « souvent ») ou encore lors de réception à leur domicile (60%, dont 24% « souvent »).



DES PRATIQUES NÉFASTES

- Un Français sur cinq couvre du bruit par du bruit.
- Un parent sur 10 laisse son enfant de 0 à 2 ans s'endormir avec un casque.
- 73% des 15-17 ans ont bien plus l'habitude de monter le son que les générations précédentes.
- 100% des jeunes de 15 à 17 ans interrogés possèdent un smartphone, dont 65% écoutent de la musique avec des écouteurs intra-auriculaires ou un casque.
- Un jeune sur deux déclare s'endormir en écoutant de la musique au casque ou des écouteurs.
- Un jeune sur quatre a déjà ressenti des bourdonnements dans la tête ou des sifflements dans les oreilles après une écoute prolongée au moyen d'un casque/écouteurs.

Une perte auditive ne tue pas. Non repérée, elle modifie le développement de l'enfant et les capacités d'acquisition des apprentissages. ■

C'est particulièrement le cas des plus jeunes parents de 18 à 24 ans, des habitants d'Île-de-France, et des personnes aux plus hauts revenus.

La grande majorité des parents déclarent que leur enfant a déjà bénéficié d'un dépistage de l'audition par un professionnel de santé, surtout pratiqué par le médecin généraliste ou le pédiatre. Pour 84% d'entre eux, leur enfant de moins de 10 ans a déjà fait l'expérience d'un dépistage de l'audition par un professionnel de santé, les deux acteurs les plus sollicités pour ce test étant le médecin généraliste et le médecin pédiatre, tous deux l'ayant pratiqué dans 46% des cas. Le premier est davantage consulté pour les enfants de 5 ans et plus (53%), par les ouvriers (52%), par les habitants de province (47%) et par les catégories pauvres (50%), là où le second est davantage l'apanage des jeunes parents de moins de 35 ans (51%), ayant des enfants de moins de 5 ans (50%), des Franciliens (51%), et des catégories aisées (50%).

Dans une moindre mesure, un tiers des parents se sont tournés vers un médecin ORL (33%) et d'autres acteurs ont réalisé ce dépistage sans passer par leur intervention : la médecine scolaire (dans 35% des cas) et le médecin de la PMI (service de protection maternelle et infantile, dans 25% des cas). Ce dernier acteur est particulièrement intervenu auprès des jeunes parents

de 18 à 24 ans (31%), des ouvriers (33%), des Franciliens (34%) et des catégories pauvres (31%).

L'audition est un sens qui a longtemps été négligé. Or l'exposition au bruit entraîne des conséquences néfastes sur la santé, et pas seulement sur notre audition. On sait aujourd'hui que les personnes exposées à des nuisances sonores ont un risque plus élevé d'affections cardio-vasculaires (hypertension artérielle, infarctus et AVC). Cumulée aux troubles du sommeil, la fatigue qui en résulte est à la source de comportement agressif, de trouble

de l'attention, d'anxiété et de dépression, entraînant des comportements addictifs (prise de médicaments, d'alcool ou de drogues). 76% des parents estiment que les pouvoirs publics doivent faire de l'audition une grande cause nationale de santé publique. ■

“
**LA MAJORITÉ
 DES PARENTS ESTIME
 QUE LES POUVOIRS PUBLICS
 DOIVENT FAIRE DE
 L'AUDITION UNE GRANDE
 CAUSE NATIONALE**
 ”

Krush
 by Krys Audition

**Audioprothésistes,
 dites oui aux vraies rencontres !**



**ISABEL
 &
 BERTRAND**

**Comme Isabel, audioprothésiste, rencontrez
 l'opticien idéal pour faire un bout de chemin ensemble.**

Trouvez votre partenaire sur

krush-by-krysaudition.fr



VERS DES PROTOCOLES DE COOPÉRATION

Un pas en avant, un pas en arrière : même si l'évolution législative du métier semble encore hésitante, une logique semble toutefois se dégager, dans le fil des recommandations du rapport IGAS de 2020 intitulé « La filière visuelle : modes d'exercice, pratiques professionnelles et formations ». Peu à peu une voie se dessine.

On parle beaucoup de la PPL Rist portant sur « l'amélioration de l'accès aux soins par la confiance aux professionnels de santé ». Prenant acte de l'insuffisance en termes d'offre de soins médicaux par rapport aux besoins de la population, les protocoles de coopération et le développement de la pratique avancée semblent être les réponses les appropriées. « L'objet de cette proposition de loi est donc d'accélérer le décloisonnement de notre système, en faisant confiance aux professionnels et en leur offrant de nouvelles possibilités. »

Cette PPL stipule notamment : « Les opticiens-lunetiers peuvent, lors de la première délivrance de verres correcteurs ou de lentilles de contact suivant la prescription, adapter cette prescription après accord écrit du praticien prescripteur. » Elle ne fait donc qu'étendre à la primo-délivrance le droit déjà existant de l'opticien à modifier une ordonnance.

Ce qui bien sûr est une bonne nouvelle : car c'est l'opticien (et/ou le fabricant) qui finance depuis toujours les erreurs ophtalmologiques. Plus intéressant encore était, lors du passage de la loi au Sénat le 14 février 2023, l'amendement de la sénatrice LR des Ardennes Else Joseph. Celle-ci visait à introduire une notion de prévention assurée par les opticiens, eu égard à leur excellent maillage territorial. Si elle a été jugée irrecevable pour raison budgétaire (elle prévoyait notamment une facturation de 28 euros par acte, sur le



© ENVIATO

modèle du protocole Muraine), il convient toutefois de s'y attarder ; car l'amendement sera présenté à nouveau. Et indique la direction dans laquelle, tôt ou tard, va vraisemblablement s'engager la profession.

Cet amendement à l'article 4bis de la PPL Rist proposait le dispositif suivant : « Dans les départements où le nombre d'ophtalmologistes par habitant est inférieur à un certain seuil, le directeur général de l'agence régionale de santé peut autoriser, à titre expérimental, à compter de la date fixée par arrêté du ministre chargé de la santé et jusqu'au 31 décembre de la troisième année suivant cette même date, les opticiens-lunetiers, en tant qu'assistants d'une consultation médicale d'ophtalmologie et à des fins de dépistage, à utiliser des matériels d'exploration fonctionnelle non invasifs. »

L'amendement Joseph visait à concrétiser la recommandation n°12 du rapport publié conjointement par l'IGAS et par l'IGESR en janvier 2020 (« La filière visuelle : modes d'exercice, pratiques professionnelles et formations »). En permettant la mise en place d'une liste de matériels d'exploration non invasifs utilisables

par les opticiens-lunetiers, cet amendement répond à la problématique du dépistage des troubles visuels dans les déserts en santé visuelle dont la situation risque d'être aggravée par la démographie médicale. Il répond aussi au constat établi par l'IGAS et l'IGESR relatif à l'insuffisance des protocoles déjà mis en place dans la filière visuelle.

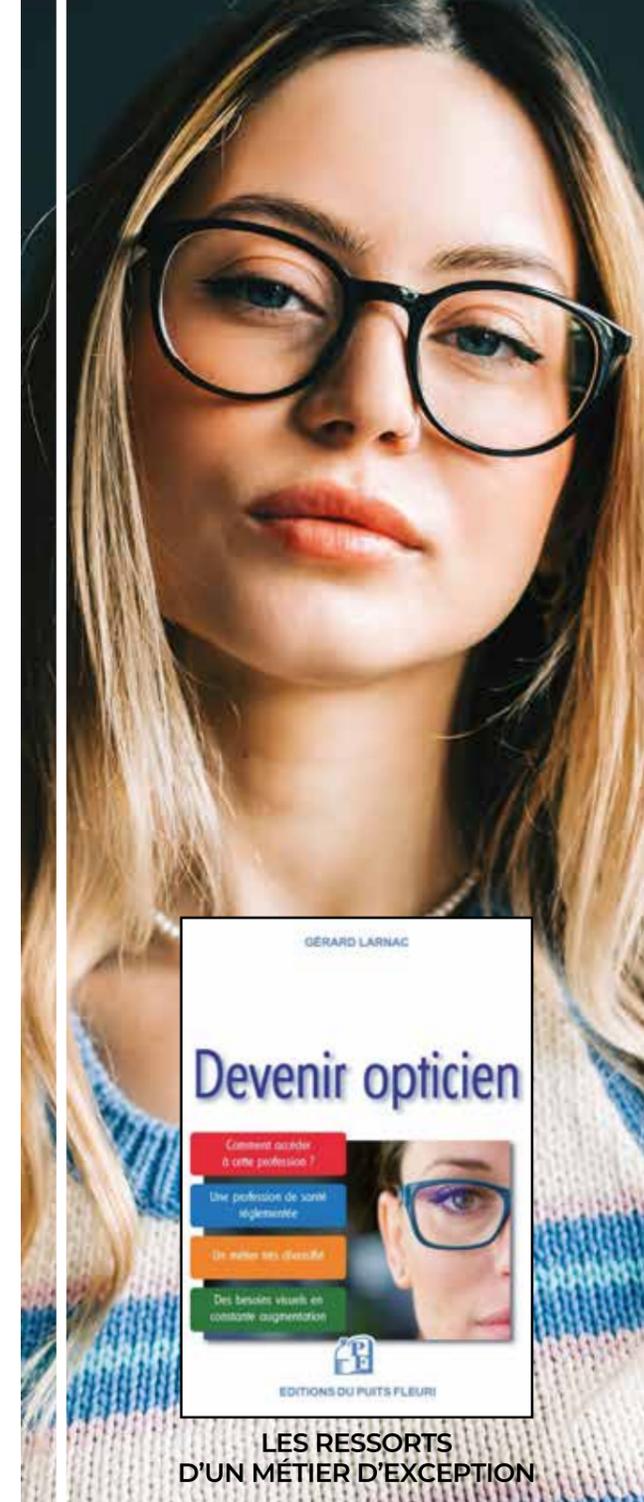
Adapté aux compétences actuelles des opticiens, il s'agit d'autoriser ceux-ci à utiliser un tonomètre-pachymètre à air et un rétinographe non mydriatique. « Ces appareils sont similaires à ceux que les opticiens utilisent déjà pour déterminer la réfraction dans le cadre du renouvellement avec adaptation d'une ordonnance médicale. Cela se justifierait au regard de la formation actuelle des opticiens dont une partie du temps (861 heures sur 2517) est dédié à la compréhension et à l'utilisation de ces outils afin d'identifier une anomalie visuelle, puis de déterminer la réfraction nécessaire à la compensation. En outre, depuis 2007 et l'autorisation d'utilisation par l'opticien de l'ensemble des appareils de réfraction objective, aucun cas de mésusage n'a été constaté. »

Cette vision des choses a suscité l'intérêt des sénateurs, inquiets de la progression inexorable des déserts médicaux dans le pays. ■

FILIÈRE VISUELLE : PAS ASSEZ DE PROTOCOLES DE COOPÉRATION



CLM Éditeurs



LES RESSORTS D'UN MÉTIER D'EXCEPTION

www.edition-optique.fr

CLM Éditeurs • 01 64 90 80 17
BP 90018 • 91941 Courtabœuf cedex

REFONDER LES RAPPORTS SOCIAUX

Si les résultats sont à la hauteur de ce que clairotte l'Institut GfK, la moindre des choses serait d'en reconnaître les mérites aux salariés qui l'ont rendus possible. Or la CFTD s'est récemment indignée de l'attitude du ROF qui s'est opposé à l'extension d'un accord de salaire proposé par la FNOF.



© Envato

En pleine crise du pouvoir d'achat, le ROF (Rassemblement des Opticiens de France) s'oppose pour la deuxième fois en moins d'un an à un accord de salaires que la FNOF a pourtant validé. Après avoir refusé un accord salarial signé en avril 2022 et qui prenait en compte l'augmentation du SMIC au 1^{er} mai (avec un premier niveau à 1,42 euro mensuel du SMIC), le ROF a annoncé officiellement lors de la dernière Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (CPPNI), s'opposer de nouveau à l'extension d'un accord salaires proposé par la FNOF et signé le 17 novembre dernier.

Par voie de communiqué, la CFTD s'est indignée récemment de ce que ce soit le représentant des grands groupes organisés qui renonce à assumer une hausse des minima de salaires que les petites entreprises de la branche, elles, sont prêtes à assumer.

Résultat : trois organisations syndicales de salariés de la branche de l'Optique Lunetterie de détail ont claqué la porte de la Commission Paritaire.

Dans le même temps, GfK clairotte à qui veut l'entendre une croissance de marché à 5,4%, après une décennie passée entre 0 et 1%. Rien ne saurait logiquement expliquer une telle progression, d'autant que l'année de référence, 2021, est celle de la forte reprise d'après COVID. Même si l'année 2021 a été amputée par des confinements jusqu'en mai, ce chiffre ne correspond pas non plus au ressenti du terrain. Mais en revanche si cette croissance est bien réelle, la moindre des choses serait d'en reconnaître les mérites aux salariés qui l'ont rendus possible. D'autant que les discussions portent sur

une augmentation de quelques centimes...

Nombre de salariés sont donc laissés aux minima de branche au SMIC, sans revalorisation dans le contexte inflationniste que l'on connaît. À l'heure où l'on parle de l'attractivité générale des métiers et de l'optique en particulier, de telles dissensions font désordre.

Faut-il voir là la pression qu'exercent sur les salaires des mesures comme l'apprentissage et l'alternance, très suivies et bien calibrées, mais qui permettent aussi aux entreprises de bénéficier de professionnels à moindre coût? Quoi qu'il en soit la conséquence s'est imposée d'elle-même : l'optique peine actuellement à recruter.

La question du partage des fruits du travail est au cœur des grands débats actuels. On le voit avec le rejet massif de la réforme des retraites, qui déborde largement son sujet pour prendre une portée générale et touche à une demande d'équité sans laquelle il ne peut y

avoir ni « vivre ensemble » ni société apaisée. On n'attirera plus les talents sans des marques de reconnaissance. À commencer par l'évolution salariale.

Enfin, comment parler sérieusement de cet « RSE » qui est aujourd'hui sur toutes les lèvres sans mettre les conditions de travail et la rémunération au cœur de la réflexion? La RSE ne consiste pas à repeindre de vert la désinvolture habituelle avec lequel on traite le salarié dans ce pays : il s'agit de refonder les rapports sociaux sur de nouvelles bases. En passant notamment de l'exploitation à la loyauté. Du conflit permanent à la possibilité d'accords mutuels. Celui qui n'y est pas prêt aujourd'hui, qu'il soit patron ou salarié, est tombé en dehors de la planète. ■

“

LES ORGANISATIONS SYNDICALES DE SALARIÉS CLAQUENT LA PORTE

”

LA PREUVE QUE CHANGER LA VUE ÇA CHANGE BEAUCOUP DE CHOSES.

REJOIGNEZ LES OPTICIENS QUI CHANGENT LA VUE EN PROFITANT DES ATOUTS DE LA FRANCHISE LISSAC.

1

Plus de 100 ans d'expertise et d'innovation.

2

Formation continue pour nos franchisés.

3

Aucun droit d'entrée et pas de redevance de marque en année 1.

4

Une centrale d'achat performante.

5

Une nouvelle communication audacieuse (TV, magasins, digital & réseaux sociaux).

LISSAC

L'opticien qui change la vue.

SERVICE DÉVELOPPEMENT
01 41 23 76 39
expansion@audioptic.fr

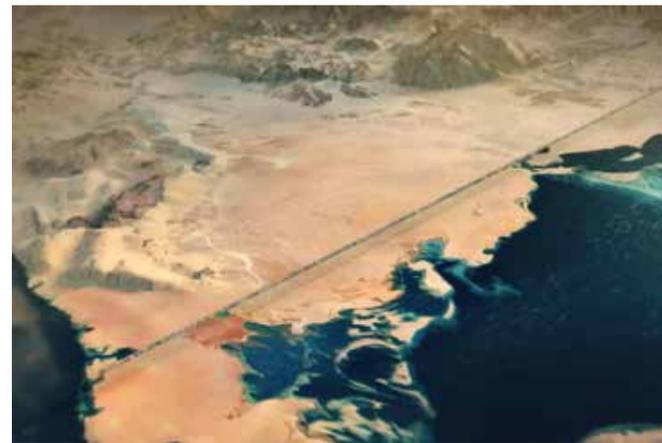


Découvrez plus de 100 opportunités d'ouvertures de magasins.

VILLES : LE NÉO-FUTUR EST DÉJÀ LÀ

Les nouveaux espaces urbains se veulent avant tout une réponse à la crise de l'habitabilité urbaine en contexte de changement climatique. Gérés par IA à partir de modèles prédictifs, ils échappent à tout ce que l'on croyait connaître de la ville. Une mutation sans précédent.

toutes photos © neom.com



NEOM

urbaine qui se profile un peu partout dans le monde. En lieu et place de la destruction mutuelle assurée, l'homme, la technologie et la nature sont en passe de redéfinir de fond en comble leurs positions respectives, dans un souci non seulement d'écosystème viable mais aussi « d'empowerment », d'enrichissement réciproque et d'augmentation mutuelle des puissances d'agir.

La suite ? Les chercheurs travaillent aujourd'hui sur les méta-matériaux dont la structure permettrait par exemple de rendre des objets totalement invisibles. L'impression 4D, au croisement de l'impression 3D, de la matière programmable et des matériaux intelligents, permet de programmer la matière pour que l'objet se comporte comme un organisme intelligent et réponde activement à des stimulations externes, par exemple dans un but d'auto-assemblage. Les modélisations permettent aujourd'hui de concevoir des « jumeaux virtuels » des villes afin de construire des modèles prédictifs parfaitement transposables à la réalité.

C'est la lecture même de la ville qui se transforme sous nos yeux. Cette année devrait voir l'arrivée des premiers taxis volants. Uber s'y prépare activement, avec le projet de vaisseaux autonomes. Avec ses murs fondus et ses maisons zippées, l'architecte et sculpteur britannique Alex Chinneck façonne depuis les années 2010 un paysage urbain surréaliste sur le mode des trompe-l'œil. Il s'agit de faire douter l'esprit, tant sur l'état de la matière (solide, fluide, métamorphique, etc.) que sur la nature même de ce que l'on voit. Renouvelant par ses visions hallucinatoires l'expérience de la rue, devenue un grand spectacle auquel le citoyen est invité à participer.

Cette révolution des imaginaires urbains va radicalement transformer l'existence des habitants. Devenue invivable en raison du changement climatique, devenue réactive et anticipatrice grâce à l'usage des intelligences artificielles, la ville se réinvente. Et l'objet prévu pour être au centre de toutes les interopérabilités distantes est d'ores et déjà connu : ce sont les lunettes. ■

+ www.neom.com/fr-fr

Les villes s'apprêtent à franchir un cap aussi décisif que lorsque l'homme est sorti des cavernes pour concevoir ses premiers centres urbains, vers la fin du néolithique. Le projet le plus spectaculaire est certainement *The Line*, en plein désert d'Arabie saoudite, et dont les travaux ont déjà débuté. L'espace urbain se réinvente pour s'adapter aux nouvelles conditions qu'impose le changement climatique et offre ainsi aux habitants un véritable saut civilisationnel vers le futur.

Mégalopolis, pharaonique, *The Line* est un projet révolutionnaire d'urbanisme à la fois écologique et intelligent qui renouvelle complètement l'apparence de la ville. Imaginez une longue ligne en miroir de 170 kilomètres de long, 200 mètres de largeur et 500 mètres de hauteur. Du jamais vu !

Mais *The Line* renouvelle aussi les fonctions de la ville : elle se veut un « accélérateur de progrès humain ». Ni route, ni voiture, ni émission carbone : c'est un écosystème biotechnologique basé sur l'innovation, la bienveillance et l'écoresponsabilité. Pouvant accueillir un million d'habitants, *Neom* (c'est son nom, forgé à partir de « nouveau » en grec et de la première lettre du mot « futur » en arabe) sera dotée d'un système de transport permettant de relier ses extrémités en vingt minutes d'ici 2030, à la vitesse de 500 km/h. Plus de 100 000 emplois seront créés dans des secteurs nouveaux. À terme, neuf millions de

personnes pourront y résider, ce qui en fera la ville la plus densément peuplée de la planète. Son fonctionnement sera basé sur l'intelligence artificielle et utilisera des modèles prédictifs pour améliorer constamment les conditions de vie. *Neom*, c'est aussi la promesse d'un microclimat tempéré toute l'année grâce à la ventilation naturelle. Mais le projet n'est pas dépourvu d'arrière-pensées géostratégiques : il s'agit aussi pour le royaume de lancer une grande politique démographique par la concentration urbaine.

Car le pays de l'or noir est en pleine mutation. Et ne recule devant rien : il est en effet le premier pays au monde à avoir accordé la citoyenneté à un robot. Et

UN IMAGINAIRE URBAIN EN PLEINE RECOMPOSITION

Calvin Klein

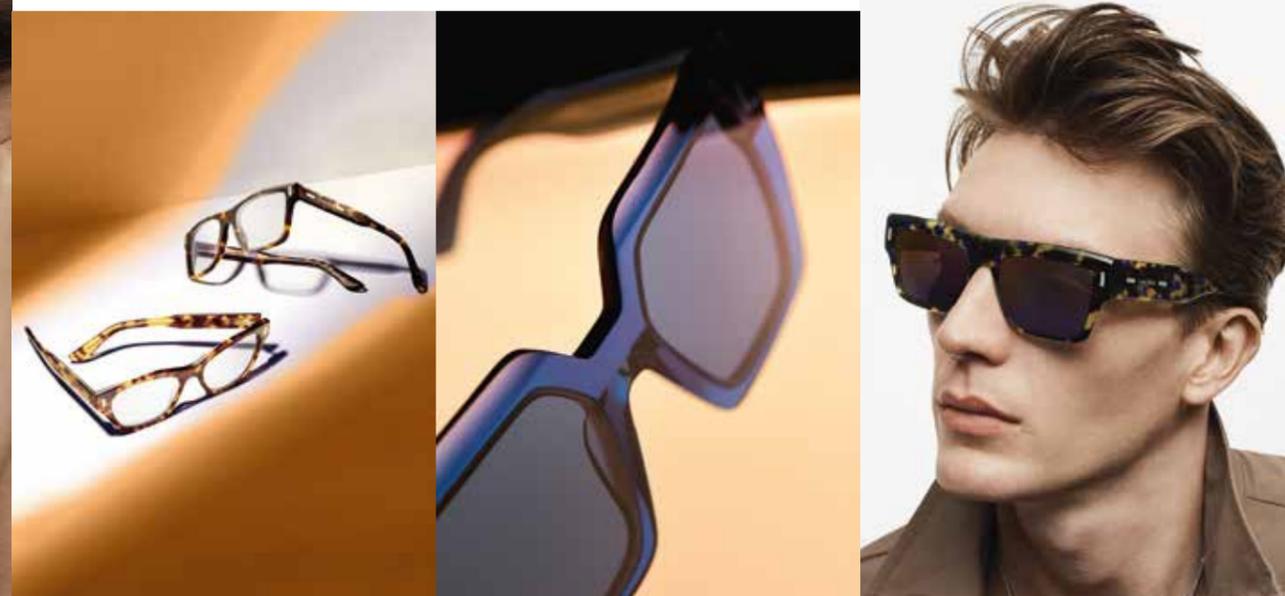
AU-DELA DES
AVANT-GARDES



Toutes photos
© Calvin Klein
© Marchon Eyewear



CK23503S-002



CK23504S-422

Depuis 1968, année révolutionnaire, Calvin Klein propose une élégance toujours singulière faite de minimalisme, de luxe sensuel, de goût pour la provocation et d'esprit d'avant-garde. Cet enfant du Bronx, parfait exemple du self made man, a inventé le sous-vêtement sexy pour homme et n'hésite pas à utiliser le scandale pour imposer son empreinte au petit monde habituellement feutré de la mode. Avec des égéries telles que Kate Moss, Scarlett Johansson, Eva Mendes ou encore Gwyneth Paltrow, la marque Calvin Klein est devenue une icône de la pop culture, une marque *lifestyle* de niveau international qui a su incarner toute l'audace et la modernité des design épurés.

Cette saison, Calvin Klein inaugure le concept *Avant-Garde*: un assortiment de cinq montures (trois solaires et deux optiques) audacieuses, innovantes, et avant-gardistes, aux lignes fluides et aux détails extrêmement raffinés, conçues dans des matériaux de haute qualité déclinés dans une palette de tons chaleureux. Fidèles aux codes de la marque et luxueuses par essence, ces lunettes sont destinées aux adeptes de design qui n'ont pas peur d'attirer le regard d'autrui. ■

Calvin Klein est une marque de Marchon Eyewear.

+ www.calvinklein.fr
+ www.marchon.com



LACOSTE

histoire de crocodile

À 19 ans à peine, René Lacoste avait déjà la réputation d'avoir sur le court la ténacité d'un crocodile : d'où ce surnom donné par un journaliste américain. Le jeune tennisman en fait alors son emblème. Depuis la création de son tout premier polo en 1933, le crocodile a fait de Lacoste la toute première marque à apposer un logo visible sur un vêtement.

Lacoste s'appuie sur ses origines sportives pour insuffler un vent d'optimisme, de fair-play, d'authenticité et de dynamisme au monde de l'élégance. À la croisée du sport et de la mode, la célèbre marque au crocodile libère le mouvement ainsi que le désir d'expression.

Fusion de la mode et du sport chic, les lunettes Lacoste sont aussi à l'aise sur le court de tennis qu'aux terrasses des cafés.

Après avoir révolutionné le vestiaire du tennis, Lacoste abolit une nouvelle fois les frontières entre mode et sport avec le renouvellement cette saison de la gamme *Active Line* : des formes urbaines associées à des branches géométriques, porteuses d'un nouveau logo audacieux en toutes lettres.

Cette année est également celle des 90 ans de Lacoste ! Une occasion supplémentaire pour célébrer en 2023 toutes les communautés qui ont fait la renommée de la marque à travers le monde. Plusieurs événements sont prévus, parmi lesquels une campagne massive avec Venus Williams. ■

Toutes photos
© Lacoste
© Marchon Eyewear



L60025-035



Lacoste est une marque de Marchon Eyewear.

+ www.lacoste.com/fr/
+ www.marchon.com

LA LIBERTÉ,

en somme

Les Lunettes :
nom féminin
le plus souvent au pluriel.
Les diverses symboliques
qui s'y rattachent sont
à la fois diverses
et contradictoires.
Elles fluctuent selon
les milieux et les époques.
Objet profondément ambigu,
les lunettes figurent
dans les tableaux du moyen-âge
aussi bien les clartés de l'esprit
que la présence du diable.
En fait les lunettes
ne tiennent pas en place :
leur puissance signifiante
est considérable mais
dépend entièrement
du contexte.



HAWKERS x PIERRE GASLY
www.hawkersco.com



DANSHARI
www.dansharieyewearjp.com



NEUBAU EYEWEAR
www.neubau-eyewear.com



MAX MARA
www.marcolin.com



OLIVER PEOPLES
www.essilorluxottica.com



AVANT-GUERRE

C'est le proverbe français « bonjour lunettes, adieu fillettes » qui l'exprime le mieux : longtemps les lunettes ont été le signe de la sénescence et de la perte de la virilité. Un symbole de déchéance.

À quoi ressemble Superman, l'ancêtre des super-héros, lorsqu'il enfle son costume de ville ? À monsieur Tout-le-Monde. Et pour ce faire, il chausse des lunettes qui lui donnent un air respectable et doux. Pour le personnage inventé en 1933 à Cleveland par Jerry Siegel et Joe Shuster, les lunettes figurent l'exact opposé de ses superpouvoirs : l'homme non viriliste. La masculinité en état de faiblesse. Celle qu'on ne remarque pas.

Les femmes ne sont pas en reste : les lunettes sont les accessoires favoris du cinéma pour camper un personnage ingénu, timide, asexué et maladroit.

Toutefois la haute société en fait un tout autre usage, une toute autre symbolique : on y élève les lunettes, le plus souvent en or, en corne ou en écailles, au rang d'objet statutaire. Le signe indiscutable de la notabilité et de la réussite. Ces dames sont priées de rester dans le flou.

Mais les lunettes sont aussi, à l'image d'André Gide ou de Jean-Paul Sartre, l'apanage de l'intellectuel. Ce qui vaut dans la Chine de Mao déportation aux champs. Avec la revendication montante de l'égalité des sexes, les lunettes deviennent aussi le signe des femmes libérées.

.../...



60

ANNÉES 60

Il suffit d'observer ce qui se passe dans les cours de récréation. Sur qui tombe-t-on à bras raccourcis « juste pour rire » ? Soit sur le garçon chétif, soit sur le porteur de lunettes qualifié de « têtard à hublots ». On ne vous raconte pas le calvaire pour celui qui est à la fois chétif et porteur de lunettes ! S'il les casse ou les perd, il ne faut pas s'en étonner : il les déteste, ses lunettes. C'est un objet de contrition. Un appel à discrimination, à humiliation. Un véritable chiffon rouge.

.../...





NATHALIE BLANC x THYLANE BLONDEAU
www.nathalieblancparis.com



ADIDAS
www.marcolin.com



MONTBLANC
www.keringeyewear.com



ALAÏA
www.keringeyewear.com



23 EYEWEAR x DARGEN D'AMICO
www.23eyewear.com



ANNÉES 70

70

Les chapeaux disparaissent des défilés de mode. Pour animer le haut de la silhouette, les grands couturiers parisiens songent aux lunettes, sous les designs les plus spectaculaires. Les lunettes font leur show.

Parce que Francis Blanche et Pierre Dac lui demandent un beau jour de détourner l'objet lunettes pour s'en amuser, Pierre Marly devient le lunetier des stars et des extravagants. Son modèle le plus célèbre, il le dessine pour Sophia Loren. La face, très impactante, a été conçue d'après le cadre biseauté des téléviseurs de l'époque. Ce n'est pourtant pas Sophia Loren qui va faire de ces montures blanches sa signature, son logo : c'est Michel Polnareff.

.../...

ET MAINTENANT...

« J'aime bien porter des lunettes, disait le cinéaste Wim Wenders. Ça me permet de poser le cadre. » D'autant mieux intégrées à la mode que les verres rendent désormais le regard et la beauté des yeux pleinement perceptibles, les lunettes seraient donc, aussi, un concentrateur d'attention. Comme un plan de cinéma. Elles délimitent un champ afin de mieux l'explorer.

Mieux voir le monde c'est aussi s'en approcher, c'est aussi mieux y participer. Dans cette double valence, voir et être vu, se joue la graduation de la présence : on retire ses lunettes pour s'abstraire d'une conversation devenue trop pesante, on les rajuste au contraire pour signifier sa pleine attention à ce qui se déroule devant les yeux. On règle le proche et le lointain, selon la logique « qui je vois me voit ». Subtilité de l'approche et du retrait, du voir et être vu : à la fois projectif lorsque l'esprit se transporte auprès de ce qu'il voit, introspectif lorsque c'est le monde qui vient à sa rencontre.

Masque, maquillage, détournement, les lunettes restructurent le visage. Elles deviennent alors l'élément central de l'expression de soi, de l'intentionnalité, de la construction volontaire de sa propre image. La liberté d'être soi, en somme. ■

W



CLÉMENCE & MARGAUX
www.lunettes-cco.fr



GAMINE SPECTACLES NEW YORK
www.gamine.nyc



KOMONO x
WALTER VAN BEIRENDONCK
www.komono.com



NATHALIE BLANC PARIS
www.nathalieblancparis.com



CAROLINE ABRAM
www.carolineabram.com

REJOIGNEZ LE CLUB ESSENTIEL



Des offres de prestige
spécialement réservées à nos abonnés
Tél. 01 71 73 42 42

48

Rejoignez le Club : pour accéder tous les mois aux offres du Club Essentiel, abonnez-vous au magazine L'Essentiel de l'Optique, le magazine conseils de toute la filière optique.

Oui je souhaite souscrire à l'OFFRE CLUB à 120 €, avec inclus un abonnement de 2 ans (20 numéros) au magazine L'Essentiel de l'Optique.

Nom/Prénom

Enseigne

Adresse

CP/Ville

Tél.

e-mail

Règlement : par chèque à "CLM Communication"
BP 90018 • 91941 Courtabœuf cedex • France

Votre contact : Didier Gaussens
Tél. 06 68 26 39 05 • d.gaussens@clm-com.com
www.clm-com.com

Théâtre

NOTRE OFFRE CLUB > DES PLACES DE SPECTACLE

STUDIO MARIGNY
MARIE FUGAIN CHRISTIAN VADIM MANUEL GÉLIN JULIETTE MEYNIAC

LA NOUVELLE PIÈCE DE DIDIER CARON
après ses cinq nominations aux Molières pour son succès « Un Vrai bonheur »

UN CONSEIL D'AMITIÉ
UNE COMÉDIE ÉCRITE ET MISE EN SCÈNE PAR
DIDIER CARON

MARIE FUGAIN EN ALTERNANCE AVEC MATHILDE PENIN
ARRIVÉE À LA FIN DU SCÈNE BÉNÉDICTE BAILEY COUVERTE MATHILDE PENIN
SCÈNES EDOUARD LAUG COMÉDIE DENIS SCHLEPP SOUS AURÉLIEN BIANCO

À PARTIR DU 12 AVRIL 2023
DU MERCREDI AU SAMEDI À 20H30, MATHILDE PENIN LES SAMEDIS À 19H30 ET LES DIMANCHES À 15H

RÉSERVATIONS
theatremarigny.fr
01 85 47 73 77
Agences et bureaux habituels

FIMALAC
0217 414

ARTS LIVE

■ Ne donnez jamais un conseil à votre meilleur ami, vous pourriez le regretter amèrement ! C'est le constat que va faire Boris lorsque Alain lui confie qu'il cherche à rompre avec Julie. Boris qui à l'inverse de son ami est sur le point de se marier avec Claire, lui conseille de s'inventer une liaison car il est humainement cruel d'annoncer à sa femme qu'on ne la quitte pour personne. Alors quand Julie va lui poser la question fatidique, Alain va suivre le conseil de son ami et lui livrer un nom...

Écriture et mise en scène : Didier Caron
Avec : Christian Vadim, Marie Fugain, Manuel Gelin et Juliette Meyniac

Réservations

Pour nos abonnés, vos invitations
gratuites au 01 71 73 42 42

Billetterie payante sur le site
www.theatremarigny.fr

Offre valable pour le mois en cours. Dans la limite des places/stocks disponibles.
Deux invitations/dotations par magasin ou société, non cessibles.

Seul en scène

NOTRE OFFRE CLUB > DES PLACES DE SPECTACLE

KARIM KAÏ
DANS
PERMIS DE COACHER

Collaboration artistique
SONIA L.

LA DIVINE COMÉDIE
DIRECTION JIMMY LEVY

■ C'est l'histoire d'un homme à terre qui cherche sa lumière. Christophe a quarante ans, il est en prison, et dans le cadre d'un programme de semi-liberté, il a huit mois pour valider un diplôme de coach sportif. Facile ? Pas quand on a perdu toute estime de soi et qu'on se croit condamné à l'échec. Pourtant, aidé par Mustapha, substitut paternel bienveillant, il va relever le défi, à la sueur de son front. Chaque jour, il va croiser Charlotte, la caractérielle au cœur tendre qui dirige le club « Nature Fit Zen », Julio, le coach référent qui enseigne un yoga (trop) corps à corps, et trois fidèles de la salle de sport aussi hauts en couleurs qu'attachants. Autant de destins cabossés qui tentent de remuscler leur vie en soulevant de la fonte. Pour Christophe, le chemin sera parsemé de colères, de peurs, mais aussi de rires et d'espoir. Parce qu'au bout du tunnel... À travers ce seul en scène, Karim Kaï nous conte une véritable aventure humaine, voyage initiatique à la fois intime et social. Il joue les six personnages de toute son âme et exprime l'indicible avec son corps. Il nous fait rire, il nous émeut, et nous emmène avec lui sur le chemin de la liberté. Vous venez ?

Réservations

Pour nos abonnés, vos invitations
gratuites au 01 71 73 42 42

Billetterie payante sur le site
www.theatredivinecomedie.fr

Offre valable pour le mois en cours. Dans la limite des places/stocks disponibles.
Deux invitations/dotations par magasin ou société, non cessibles.

Danse

NOTRE OFFRE CLUB > DES PLACES DE SPECTACLE

Théâtre Libre
DANS LE CADRE DE LA FILIÈRE OPTIQUE

QUARTIER LIBRE, VICTOR BOUCH ET LA COMPAGNIE LA PERILLE D'AUTOMNE PRÉSENTENT

LA DANSE
DANS TOUS
SES ÉTATS !

CHICOS MAMBO
CHORÉGRAPHIE
PHILIPPE LAPEUILLE

■ Six danseurs nous entraînent dans un maelström visuel effréné et plein d'humour.

En 20 tableaux, ils revisitent les icônes du ballet, de la danse contemporaine, de salon, sportive et rythmique, académique ou acrobatique. C'est une ode à la danse, où la dérision côtoie l'exigence. L'occasion pour les néophytes de découvrir ses grands thèmes incontournables, et pour les plus avisés de les redécouvrir sous un jour nouveau, mais jamais dénaturés.

Chaque tableau est une surprise haute en couleur, où la compagnie nous transporte dans son univers fantasmagorique et théâtral. Les six interprètes hommes, tels des caméléons, endossent tous les rôles – plus de 40 personnages nous font rire, nous étonnent et nous impressionnent. Mais si la troupe est connue pour son autodérision, elle est aussi appréciée pour sa technique.

Un pur moment de divertissement !

Réservations

Pour nos abonnés, vos invitations
gratuites au 01 71 73 42 42

Billetterie payante au 01 42 38 97 14
et sur le site www.le-theatrelibre.fr

Offre valable pour le mois en cours. Dans la limite des places/stocks disponibles.
Deux invitations/dotations par magasin ou société, non cessibles.

49

> ANNONCES

- Vos annonces dans le magazine **L'Essentiel de l'Optique** et sur notre site internet sous 24h, sans majoration de prix.
- Pour tout renseignement merci de contacter **Martine Cabriol** au 06 71 95 19 73 ou par mail m.cabriol@clm-com.com



CLM Éditeurs

LA LIBRAIRIE DE L'OPTIQUE EN LIGNE
PLUS DE 100 OUVRAGES DISPONIBLES

www.edition-optique.fr

CLM Éditeurs 01 64 90 80 17
BP 90018 91941 Courtabœuf cedex



L'ESSENTIEL DE L'OPTIQUE

e-letter

Recevez gratuitement
notre célèbre
e-letter du jeudi
en envoyant un mail à
info@clm-com.com

> AGENDA

- **Attention** : toutes les dates sont indiquées par les organisateurs des salons, mais peuvent-être sujettes à changement.
- Prenez contact avec le salon avant d'entreprendre tout déplacement.

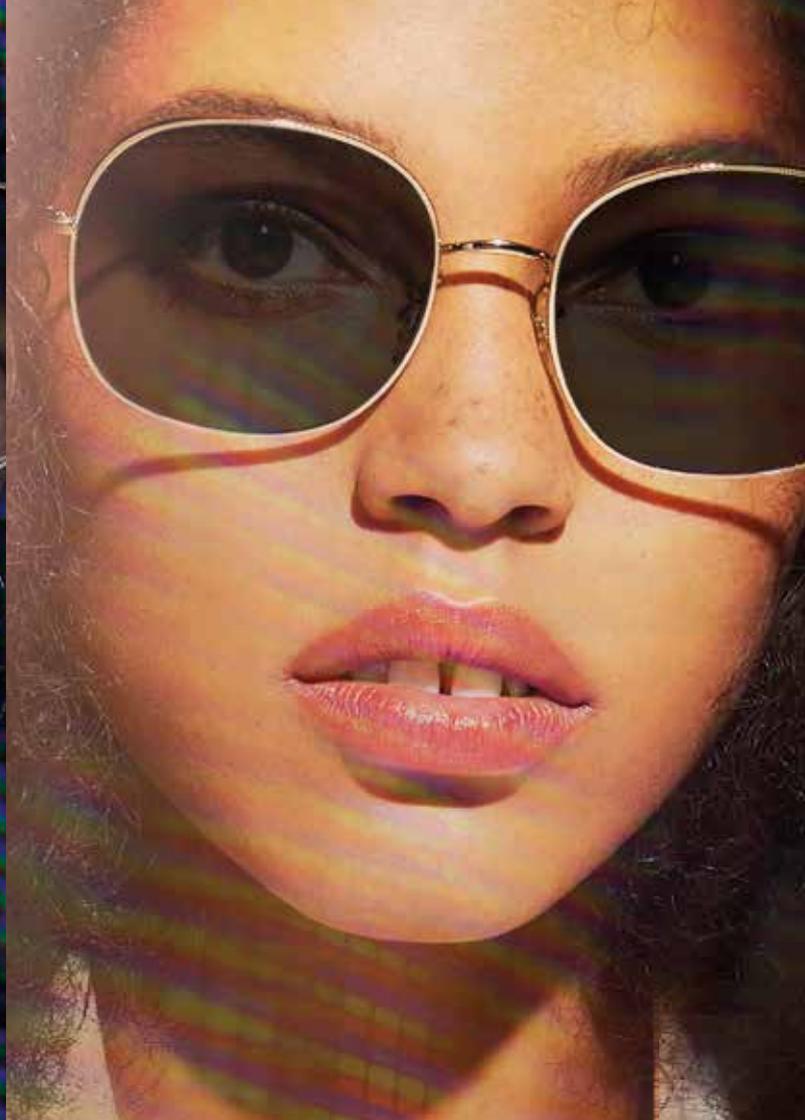


SIOF	1 ^{er} au 3 avril 2023	Shanghai – Chine	+ www.siof.cn/eng/main.php
ABIOPTICA	12 au 15 avril 2023	Sao Paulo – Brésil	+ www.expoopticabrasil.com
WOF	15 au 17 juin 2023	Wenzhou – Chine	+ www.opticsfair.com
IIOO	25 au 27 aout 2023	Hyderabad – Inde	+ iiooexpo.com
CIOF	11 au 13 septembre 2023	Beijing – Chine	+ www.ciof.cn/eng/main.php
VISION EXPO WEST	27 au 30 septembre 2023	Las Vegas – États Unis	+ west.visionexpo.com
SILMO	29 sept. au 2 oct. 2023	Paris Villepinte – France	+ www.silmoparis.com
IOFT	10 au 12 octobre 2023	Tokyo – Japon	+ www.fashion-tokyo.jp



LACOSTE
PARTENAIRE LUNETTES OFFICIEL





DOMPTEZ LA LUMIÈRE, AU SOLEIL COMME DEVANT LES ÉCRANS !

Notre style de vie moderne expose nos yeux à de plus en plus de lumières intenses, comme les UV ou la lumière bleue nocive émise par les éclairages artificiels ou les nombreux écrans. Nos yeux souffrent d'inconfort, de fatigue et sont même parfois douloureux.

Par conséquent, les clients sont de plus en plus sensibilisés au besoin de protéger leurs yeux de la lumière. 75% des porteurs s'accordent à dire que les verres devraient à la fois protéger des UV et de la lumière bleue nocive ⁽¹⁾.

Grâce à des technologies de rupture, *Transitions*[®] offre des solutions dynamiques de gestion de la lumière. Tous les verres *Transitions*[®] bloquent 100% des UVA et des UVB et aident à protéger de la lumière bleue nocive émise par les écrans et le soleil. Ils permettent aux clients de dompter toutes les lumières du quotidien.

[transitions.com](https://www.transitions.com)

*Verres intelligents qui s'adaptent automatiquement aux variations de lumière.
(1) Transitions Optical, Global Consumer Sentiment and Behavior, Multi-country survey (AR, AU, CO, FR, IT, SG, ZA, UK, US), 4ème trimestre 2020, People Research, N=6,403/N=700 par pays. Les porteurs de lunettes s'accordent sur une évaluation "Top2Boxes". *Transitions* est une marque déposée, le logo *Transitions* est une marque de Transitions Optical, Inc. utilisée sous licence par Transitions Optical Limited. *Light Intelligent Lenses* est une marque déposée de Transitions Optical Limited. © 2023 Transitions. Simulations de l'assombrissement des verres à des fins de démonstration. Demandez conseil à votre opticien et expérimentez les verres *Transitions*. Monture OLIVER PEOPLES[®] - Verres *Transitions*[®] Gris.

Transitions[™]

Light
Intelligent
Lenses*